



DEUX DANGEREUX TERRORISTES TUÉS
**L'ANP FRAPPE
FORT À
CONSTANTINE**

Page 3

IMPORTATION DE VÉHICULES
**AUCUNE DÉCISION
N'A ENCORE ÉTÉ
PRISE POUR LE
QUOTA 2017**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

Quotidien national d'information

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3045 | Lundi 27 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



Libre

Libre

FOOTBALL

**PLACE
MAINTENANT
À DAME
COUPE**

Page 16

SUR DÉCISION DU PREMIER MINISTRE

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE CHEZ TAHKOUT

Page 5



ACCIDENTS DE LA ROUTE

CARNAGE À GHARDAÏA

Page 4

LE PRÉSIDENT DE LA HIIE L'A CONFIRMÉ

"943 LISTES ÉLECTORALES EN COURSE"

Page 3



3
*qx de viande
blanche avariée
saisis dans la
wilaya de Sétif.*

29
*accidents de la
route déplorés à
travers le territoire
national suite aux
intempéries.*

220
*oiseaux exotiques
saisis et
un braconnier
arrêté à Tebessa.*

PROMENADE ÉCO-TOURISTIQUE AU PROFIT D'ENFANTS ORPHELINS À BOUMESSAOU

Une promenade éco touristique a été organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tizi-Ouzou et les associations Kafil-El-Yatim (à caractère social) et Amnir (à caractère touristique) au profit d'enfants orphelins à Boumessaoud (commune d'Imsohal à 70 km à l'est de Tizi-Ouzou), lauréat du titre de village le plus propre de la wilaya pour l'édition 2017.

Dans le hall de la direction du tourisme, point de rencontre pour prendre samedi la route vers Boumessaoud, les 25 enfants issus des communes de Tizi-Ouzou, Draâ-Ben-Khedda et Tadmait, trépignaient d'impatience. Ils s'engouffraient dans les bus, direction Imsohal, dans une ambiance joyeuse.

Arrivés à destination, les enfants découvrent avec enchantement l'entrée du village Boumessaoud avec un panneau souhaitant la bienvenue aux visiteurs, une plaque indiquant qu'il est lauréat du premier prix Rabah-Aïssat du village le plus propre et le plan du village peint sur un mur.



L'objectif de cette visite est de permettre aux enfants de découvrir la beauté des paysages naturels et de leur offrir un moment de détente durant leurs vacances scolaires.

THAFSOUTH POUR PERPÉTUER LA CÉLÉBRATION DU PRINTEMPS À BATNA



Les habitants de Menaâ, distante de 85 km au Sud-est de Batna, trouvent dans la traditionnelle fête de Thafsouth, une double occasion pour perpétuer la célébration de l'avènement du printemps et faire connaître l'ancienne dechra

constituant le vieux noyau de cette cité.

Organisée chaque année par l'association culturelle Thafsouth, la célébration s'articule autour d'un grand festival d'exhibitions hippiques, de tir et de jeux populaires notamment Hakoureth qui a lieu en plein sur le site de Thesrifet qui compterait pas moins de 99 sources d'eau.

La fête qui a lieu généralement à la première quinzaine du mois de mars constitue une tradition aux origines lointaines qui exprime l'attachement à la terre et offre une opportunité pour faire connaître le patrimoine architectural plus que millénaire, assure le président de l'association Mohamed Kebasse.

Les hôtes de Menaâ sont conviés à l'occasion à visiter la zaouïa kadirriya des Béné Abbès et la vieille dechra bâtie dans la pure tradition architecturale amazighe qui se différencie des thakliâth répandues dans les vallées d'Oued Abdi et Oued Labiodh.

De grande pancartes et banderoles, accrochées, réclament la classification de la vieille dechra en patrimoine national.

520.000 PRISES EN CHARGE PAR L'ONAPH POUR LES APPAREILLAGES

Plus de 520.000 patients assurés sociaux, en majorité des personnes aux besoins spécifiques, sont pris en charge par l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAPH). Au total ce sont pas moins de 520.383 patients assurés sociaux, à mobilité réduite, dont des handicapés et des personnes atteintes de certaines maladies, qui sont pris en charge par l'ONAPH en matière d'appareillages, dont 95% sont des bénéficiaires permanents.

Il s'agit de 331.252 bénéficiaires des appareillages orthopédiques (prothèses, corsets, attelles), 98.375 autres bénéficiaires des aides techniques à la marche (fauteuils roulants, voiturettes à moteurs), 76.965 bénéficiaires des aides auditives et 13.791 bénéficiaires d'aides sanitaires.

L'office prend en charge les personnes handicapées, tous types d'infirmités confondues, notamment, les handicapés de naissance, les victimes d'accidents de la circulation ainsi que les diabétiques.

L'ONAPH prend en charge également les personnes stomatisées qui ont subi des interventions chirurgicales nécessitant l'utilisation des poches.

À propos de la conformité des appareillages orthopédiques dont la garantie est d'une année, les patients possèdent, selon M. Djellal, un délai de 15 jours pour s'assurer de l'adaptation de leur produit.



NOURIA BENGHEBRIT

"Le concours de recrutement d'enseignants sera organisé vers la fin juin et concernera toutes les matières dans les trois cycles d'enseignement et non pas les enseignants de physique et de mathématique comme prévu auparavant."



IL CRÉE UN FAUTEUIL FLOTTANT POUR UN... POISSON HANDICAPÉ

Un poisson rouge est en train de devenir mondialement célèbre grâce à un homme plein de compassion pour son handicap.

Derek travaille à San-Antonio dans une boutique qui vend des poissons et des aquariums. Lorsqu'un client lui a apporté un poisson qui n'était plus capable de flotter correctement suite à un problème de vessie, il a eu à cœur de solutionner son problème.

Derek lui a donc fabriqué une sorte de harnais flottant à l'aide d'un tube de plastique attaché à un morceau de frigolite. Fier de sa petite invention, il a envoyé une photo du poisson rouge dans son fauteuil à une amie, expliquant que l'animal "l'adorait". L'histoire a pris un nouveau tournant lorsque l'amie en question a publié le cliché sur Twitter. Des milliers de personnes se sont émus de l'empathie de Derek à l'égard de l'animal et la photo de Taylor, publiée le 10 mars, a été retweetée plus de 27.000 fois en une semaine.

UNE FILLETTE PARCOURT... 8 KM DANS LA TAÏGA POUR SAUVER SA GRAND-MÈRE

Saglana Salchak, 4 ans, a été baptisée "la fille la plus courageuse de Sibérie". Un titre qu'elle n'a pas usurpé puisqu'elle a marché seule dans la neige par -34°C et sous la menace des loups pour chercher de l'aide après que sa grand-mère a fait un AVC.

La fillette vivait avec ses grands-parents dans un coin isolé du Touva, une république de la Fédération de Russie située en Sibérie orientale. Un matin de février, la grand-mère âgée de 60 ans ne s'est pas réveillée. Le grand-père, aveugle, a donc envoyé Saglana chercher de l'aide chez le voisin le plus proche, à huit kilomètres de là.

Du haut de ses 4 ans, la fillette a pris la route à 6h du matin, emportant avec elle une boîte d'allumettes pour s'éclairer en chemin. La route est inexistante mais pour avoir déjà parcouru le chemin accompagnée de sa grand-mère, elle savait qu'en suivant le lit de la rivière, elle parviendrait jusqu'à la maison d'Anayool Naidan, un voisin éleveur. "Elle a eu de la chance de ne pas être tuée par les loups car il y en a beaucoup et ils attaquent souvent le bétail", indique un local.

Saglana a été repérée alors qu'elle venait de marcher trois heures dans la neige, qui à certains endroits lui arrivait au torse. Épuisée, l'enfant a juste dit : "Il semble que ma grand-mère est morte". À l'aide d'un téléphone satellite, la famille a pu appeler les secours. Sur place, ceux-ci n'ont pu que constater le décès de la vieille dame d'un arrêt cardiaque.

DEUX DANGEREUX TERRORISTES ÉLIMINÉS

L'ANP frappe fort à Constantine

Les résidus du terrorisme, acculés et sous pression, viennent de subir une autre déroute. L'armée nationale populaire (ANP), qui mène une implacable lutte contre les groupes terroristes, a frappé fort avant-hier soir.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En effet, deux dangereux terroristes ont été éliminés dans la wilaya de Constantine. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, grâce à l'exploitation efficace de renseignements et suite à une embuscade tendue dans la zone de Djebel El-Ouahche à Constantine, un détachement de l'Armée nationale populaire a éliminé, hier soir 25 mars 2017, deux terroristes", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) rendu public hier. Il s'agit, selon le MDN, d'un "dangereux criminel recherché L. Noureddine alias Abou Al Hammam qui avait rallié les groupes terroristes en 2008, responsable de plusieurs crimes qu'a connus la région, ainsi que le terroriste F. Bilal. L'opération a permis de récupérer un (1)



Une lutte de tous les instants contre l'hydre terroriste.

pistolet automatique de type Beretta et une quantité de munitions". Toujours selon la même source, "cette opération de qualité vient confirmer les efforts soutenus de l'Armée nationale populaire dans la poursuite des groupuscules terroristes et leur élimination à travers les quatre coins du pays, afin de dépolluer la sainte terre de l'Algérie et établir la sécurité et la sérénité

parmi nos concitoyens". Le communiqué confirme donc le lien de ces deux terroristes avec les événements qu'a connus cette ville ces derniers mois. En effet la ville de Constantine a été, après une accalmie qui a duré des années, le théâtre de deux attentats. Au mois de novembre dernier un officier de police a été assassiné dans le quartier de Ziadia et les terroristes,

dont le nombre n'a pas été précisé, ont pris la fuite. Un attentat qui a plongé la ville dans l'inquiétude. Quelques mois après, plus précisément le 22 février, les terroristes se sont de nouveau manifestés. En effet une tentative d'attentat suicide a visé un poste de police dans le quartier de Bab-El-Kantra.

Le kamikaze a voulu se faire exploser à l'intérieur du commissariat. Mais au moment où il s'est approché de celui-ci, un policier a ouvert le feu sur lui. En tombant, le kamikaze a actionné sa ceinture explosive. Trois policiers ont été blessés.

Cet attentat, qui a plongé la ville dans la psychose est, comme confirmé hier par le MDN, l'œuvre de L. Noureddine alias Abou-Al-Hammam.

Ce dernier est présenté par certaines sources comme étant le chef de Daech en Algérie. C'est dire l'importance de son élimination par les forces de l'ANP qui viennent ainsi de mettre fin aux visées d'un groupe terroriste qui ambitionnait de prendre pied dans la région en particulier et dans l'ensemble du pays en général.

L. B.

DERBAL PRESIDENT DE LA HIISE L'A CONFIRMÉ

"943 listes électorales en course"

PAR INES AMROUDE

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a rendu son verdict s'agissant de la liste définitive des partis en général et des listes électorales en particulier qui vont se disputer les 462 sièges de l'assemblée populaire nationale (APN) lors des élections législatives du 4 mai prochain. Ainsi donc, au total, 943 listes participeront aux prochaines joutes électorales. Il s'agit de pas moins de 60 formations politiques et

de plusieurs dizaines de listes indépendantes

C'est, en tout cas, ce qu'a affirmé, hier matin, Abdelwahab Derbal le président de la HIISE lors de son intervention sur la radio algérienne. Ces chiffres sont officiels et définitifs. Car ils ont été communiqués après l'expiration du délai de toutes les procédures administratives de dépôt et d'étude des dossiers des postulants, de recours et des réponses formulées par la justice. Les 943 listes ont été validées suite à l'é-

tude de 1.088 listes déposées par les postulants aux niveaux des commissions de wilayas. 179 listes ont fait objet de recours auprès des instances concernées ayant retenues 34 listes seulement et rejeté 145 autres. Sur les 60 partis qui prendront part à ce rendez-vous, représentants des nationaux et des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, 50 sont des partis seront de tra course avec leurs propres listes seul et trois autres sont sous formes d'alliances. En effet certaines formations ont

contractées des alliances et vont donc disputer le scrutin législatif avec des listes communes. L'on peut citer dans ce cas l'alliance de trois partis politiques islamistes, Enahda, El Adala et El Bina. Comme c'est aussi le cas pour le MSP et le Front du Changement. De plus Derbal a annoncé que des dizaines de listes indépendantes vont affronter les partis politiques dans l'ensemble des 48 circonscriptions électorales du pays et même à l'étranger.

I. A.

APPELS D'OFFRES DES GRANDES ENTREPRISES

Plaidoyer pour la sous-traitance nationale

PAR CHAHINE ASTOUATI

Comment dépasser le stade des relations commerciales entre les grandes entreprises et les sous-traitants nationaux en vue de développer le tissu industriel en vue de booster l'activité de ces derniers et, partant, permettre l'accroissement du taux d'intégration nationale dans les différentes filières de l'industrie ?

C'est ce à quoi s'est évertué à répondre le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat Kamel Agsous, lors de son passage, dimanche au forum d'El-Moudjahid.

Pour Agsous, "Les donneurs d'ordres (ou grandes entreprises) procèdent à des appels d'offres nationaux et internationaux pour l'attribution des marchés. Ces appels d'offres sont souvent décrochés par des entreprises étrangères". Suggérant, de ce fait, qu'il faudrait changer, de méthode et privilégier la sous-traitance nationale pour l'encourager à émerger à travers un partenariat stratégique entre les donneurs d'ordres et

les sous-traitants", l'invité du forum déclare avoir introduit, dans ce sens, une demande auprès du ministère de l'Industrie et des Mines pour proposer la signature de conventions entre les donneurs d'ordres, notamment publiques, et les sous-traitants nationaux afin d'aller vers un partenariat stratégique. Ce qui permettra aux sous-traitants nationaux, selon lui, d'avoir des marchés et de développer leurs activités en Algérie.

D'autant que, a-t-il observé en faisant l'état des lieux, que "le nombre total des entreprises algériennes activant dans la sous-traitance industrielle ne dépassât pas les 900 entreprises. Soit 10% du tissu industriel". relevant par-là, "un taux faible et très en deçà des opportunités qu'offre cette activité en Algérie", appuyant ses dires par un parallèle avec la Tunisie et le Maroc où ce taux est, respectivement "de 20 % et 28 %", dira-t-il.

Déplorant, ensuite, l'échec du programme de mise à niveau de 20.000 PME mis en œuvre par l'ANDPME, l'intervenant a,

toutefois, souligné que la nouvelle loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise (PME), adoptée début 2017, était un "atout majeur" pour la promotion du réseau des PME et le développement de la sous-traitance nationale. "Cette loi, relève-t-il, contient des mesures incitatives à la promotion de la sous-traitance qui fait partie d'une stratégie globale de l'industrialisation du pays, et qui vient combler les insuffisances relevées dans l'ancienne loi". Rappelant, enfin, que sur les 15 dernières années, l'Algérie a importé pour 240 milliards de dollars de produits manufacturés de l'Union européenne, Agsous a mis en avant la nécessité de développer la sous-traitance dans l'industrie automobile locale naissante, non sans appeler les intervenants dans ce créneau "à s'organiser dans des clusters pour accroître la production de leurs entreprises et garantir l'attractivité de l'industrie nationale" a-t-il prôné.

C. A.

ALGÉRIE-CONGO

Le président Denis Sassou N'Guesso aujourd'hui à Alger

A l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, effectuera à partir de lundi une visite d'Etat en Algérie, apprend-on d'un communiqué de la présidence, rendu public hier.

Cette visite, qui s'étalera du 27 au 30 mars, et s'inscrivant dans le cadre du renforcement des liens historiques d'amitié et de fraternité, permettra aux deux pays d'examiner leur coopération bilatérale et d'identifier et d'explorer les voies et moyens à même de la dynamiser et de l'adapter au bénéfice mutuel des deux peuples frères, souligne le communiqué.

Attendus également, les entretiens entre les deux chefs d'Etat leur permettront de "se concerter sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels font face les pays africains pour garantir la paix, la sécurité et la stabilité à travers le Continent, ainsi que son développement économique et social", relève, enfin le communiqué.

R. N.

VIANDE AVARIÉE DU BRÉSIL

24 tonnes gelées au port d'Alger

L'affaire de la viande avariée, qui a éclaté au Brésil et dont l'onde de choc s'est propagée un peu partout dans le monde, continue de susciter les réactions.

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, a affirmé dimanche à Alger que l'Algérie était à l'abri de tous les risques des viandes brésiliennes avariées, en rassurant les consommateurs que toutes les mesures de contrôle avaient été prises.

Dans une déclaration faite à la presse en marge d'une Journée d'information sur la pêche, le ministre a indiqué que "des l'é-

clatement du scandale des viandes brésiliennes avariées suite auquel une vingtaine de pays ont suspendu leurs importations, des mesures préventives ont été renforcées par les autorités algériennes pour toutes les cargaisons de viandes en provenance non seulement du Brésil mais aussi de l'ensemble des pays fournisseurs de l'Algérie en viandes".

En outre, a poursuivi M. Chelghoum, son ministère a "reçu, jeudi dernier, une note d'information de l'ambassade d'Algérie au Brésil dans laquelle il a été précisé la liste nominative des exportateurs brésiliens de viandes mis en cause et qui sont au nombre de quatre".

Selon lui, "des investigations et des enquêtes rigoureuses ont été déclenchées (par les services algériens habilités), toutes les cargaisons sont contrôlées et analysées par nos laboratoires, alors qu'un conteneur

d'une capacité de 24 tonnes de viandes en provenance du Brésil a été gelé au niveau du port d'Alger et les analyses sont en cours". A ce propos, il a assuré que les analyses effectuées, jusqu'à ce jour, étaient négatives et que toutes les viandes mises actuellement sur le marché sont saines. Pour rappel, l'affaire de la viande brésilienne avariée a éclaté lorsque la police brésilienne a découvert, la semaine dernière, que de gros exportateurs de viande avaient corrompu des inspecteurs des services d'hygiène pour certifier de la viande avariée comme étant propre à la consommation. Cette précision du ministre de l'Agriculture, qui veut ainsi rassurer les consommateurs algériens, intervient 24 heures après le communiqué de l'ambassade du Brésil en Algérie. La représentation diplomatique brésilienne à Alger s'est voulue, elle aussi, rassurante, en précisant que les opérateurs brésiliens



Abdesselam Chelghoum.

impliqués dans ce scandale sont extrêmement minoritaires.

R. E.

STOCKAGE ILLÉGAL DE PRODUITS ALIMENTAIRES

La chasse aux spéculateurs

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les brigades de contrôle et de répression de la fraude ont débouqué plusieurs filots de stocks de produits alimentaires. Aussi bien à l'est qu'à l'ouest du pays, des stocks ont été saisis soit destinés pour la contrebande soit à destination de l'informel.

A Ain-Témouchent, il a été enregistré une importante saisie de plusieurs produits alimentaires, dont du sucre, de l'huile et des légumes secs stockés dans un hangar. A Tébessa, les brigades de contrôle de la wilaya ont mis la main sur "plusieurs kilogrammes de viandes rouges, légumes secs et dattes" destinés à la contrebande. De même

que 60 quintaux de farine destinés à la contrebande ont été saisis récemment dans l'axe de frontières de l'est. Les instructions fermes du ministre par intérim du Commerce Abdelmadjid Tebboune ont donné des résultats. Ce dernier a promis dernièrement de renforcer le large dispositif de contrôle des produits en 8.000 agents. Mais en attendant, ces derniers disposent actuellement de moyens techniques et d'un fichier numérisé sur les vrais détenteurs de registre de commerce. L'opération actuelle consisterait à traquer les réseaux "noirs" des stocks de produits de première nécessité surtout à l'approche du Ramadan. Dans ce collimateur, les produits stockés au-delà de la période de

"soudure" doivent être écoulés sur le marché. Les brigades se déplacent actuellement chez les marchands de gros pour savoir si les stocks obéissent à des délais exigés par les autorités à savoir 15 jours au maximum. Passé ce délai, les éléments de contrôle peuvent procéder à la saisie des marchandises en présence d'un huissier de justice assermenté. Pour les commerçants, il a été signifié que "la vente d'un produit de première nécessité doit se faire publiquement avec un affichage des prix". Pour ce qui est des stocks non autorisés et qui dépasseraient la quantité exigée, les commerçants et autres distributeurs seront exposés à des sanctions. Pour les grossistes, un listing par wilaya serait en

cours, apprend-on du ministère du Commerce. Les produits ne doivent pas souffrir d'un stock non approvisionné au-delà de quelques semaines et doivent nécessairement s'acclimater aux normes du froid. C'est le cas des viandes rouges et de la volaille où la chaîne du froid est obligatoire. En outre, les denrées alimentaires doivent être acheminées selon des documents de transactions qui indiquent l'origine, la date de péremption du produit et la quantité indiquée. Et c'est pour empêcher toute rétention de produits de consommation que les pouvoirs publics envisagent de contrôler en amont et pas seulement en aval comme c'est toujours le cas.

F. A.

HAMID GRINE À PROPOS DE LA COUVERTURE NUMÉRIQUE DANS L'AUDIOVISUEL

"Nous avons atteint 85 %"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La généralisation de la couverture numérique dans l'audiovisuel a dépassé les

ACCIDENTS DE LA ROUTE Carnage à Ghardaïa

11 personnes sont décédées et 12 autres ont été blessées dans huit accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ghardaïa, dimanche matin à 6h04, avec 5 personnes décédées, dont 4 carbonisées, suite à une collision entre deux véhicules légers suivi d'un incendie, survenue sur la RN 51 à 170 km de Menaa vers la wilaya d'Adrar, précise la même source. Durant la même période (du 25 au 26 mars 2017) les unités de la Protection civile ont enregistré 2.701 interventions, pour répondre aux appels de secours, dont des accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, etc. Par ailleurs, les services de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 5 personnes incommodes par le monoxyde de carbone, émanant des chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles, 3 personnes à Bouira au centre-ville de la commune Dechmia, et 2 personnes à El-Bayadh, à la cité des 48-Logements, commune et daïra de Boualem.

R. N.

85 % au niveau national. C'est ce qu'a révélé, ce dimanche à partir de Beni-Messous, Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine. "Nous avons donné toutes les instructions et les directives pour que nous soyons au rendez-vous du tout numérique. Actuellement, nous avons atteint une couverture numérique de plus de 85 % dans le secteur audiovisuel", a en effet affirmé Hamid Grine à l'occasion d'une rencontre sur la numérisation de la radiodiffusion (télévision-radio).

Dans ce sens, le ministre a expliqué que le "parachèvement en équipements de transmission pour le lancement de la Radio numérique terrestre permettrait une couverture qui atteindra les 95 % au niveau national, avec une excellente qualité et l'élimination des zones d'ombres, avec le concours du système RDS (Radio data système ou système radiocommunication de données)". Hamid Grine a également fait savoir que le ministère de la Communication a "joint sa voix à une campagne de sensibilisation appelant les citoyens à se doter en

équipements nécessaires pour pouvoir bénéficier de cette technologie".

"Nous essayons de créer le cadre nécessaire de concertation entre les différents acteurs dans ce secteur, notamment les sociétés de diffusion, les fabricants d'équipements pour faciliter la généralisation du numérique à l'échelle nationale", a-t-il affirmé, soulignant la disposition de son département "le ministère de la Communication est prêt sur tous les plans, sauf sur celui des récepteurs."

R. R.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN :

Les bons points de l'Algérie

PAR RACIM NIDAL

Pour la deuxième année consécutive, l'Algérie pointe à la 83^e place du classement de l'Agence des Nations unies pour le développement sur le développement humain dans le monde pour l'année 2016 publié le 21 mars 2017. Le classement se base sur 3 éléments : l'espérance de vie à la naissance, la durée moyenne de scolarisation et le revenu national brut par habitant. "L'espérance de vie à la naissance exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé. La durée moyenne de scolarisation et la durée

attendue de scolarisation expriment la capacité à acquérir des connaissances. Le revenu national brut par habitant exprime la capacité à avoir un niveau de vie décent", détaille le rapport. Au niveau africain, l'Algérie est classée 3^e, derrière les Seychelles et l'île Maurice. Elle devance la Tunisie et la Libye. Ces 5 pays africains se situent dans la catégorie des pays ayant un niveau de développement humain élevé du continent noir. Le Maroc est devancé notamment par l'Égypte. Dans le classement des pays arabes, l'Algérie occupe la 8^e position après le Qatar,

l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Koweït, Oman et le Liban. Au niveau mondial, la Norvège arrive en tête du classement. La République centrafricaine est classée dernière (188^e place). Selon le rapport, "1 personne sur 9 dans le monde souffre de la faim et 1 sur 3 de malnutrition (...). Chaque année, environ 15 millions de filles se marient avant l'âge de 18 ans. 18.000 personnes meurent chaque jour des effets de la pollution atmosphérique. Le VIH infecte 2 millions de personnes par an", ajoute le document.

R. N.

SUR DÉCISION DU PREMIER MINISTRE

Une commission d'enquête chez Tahkout

Le Premier ministre va dépêcher une inspection mixte composée de l'Inspection générale des finances, de l'Inspection générale des douanes et de l'Inspection générale de l'industrie qui se déplacera demain(aujourd'hui ndlr) ou, au plus tard, après-demain, sur les lieux.

PAR INES AMROUDE

L'entreprise Tahkout manufacturing company (TMC), qui dispose d'une usine de montage de véhicules Hyundai à Tiaret, est peut-être dans l'œil du cyclone. En effet les soupçons de tricherie pèsent sur cette entreprise au point où le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a décidé de dépêcher une commission d'enquête à Tiaret pour démêler le vrai du faux. Il y a quelques jours des photos publiées sur facebook montrant des containers de véhicules Hyundai importés en l'état et entièrement assemblés, ont suscité, en effet, l'ire des Algériens.

Ce d'autant que d'autres photos montraient aussi des containers importés ramenant jusqu'à l'usine de Tiaret des roues qui seront ensuite montés sur place sur les véhicules importés. Une affaire qui a porté un sérieux coup à la crédibilité de la démarche du gouvernement qui a fait de la promotion de l'industrie automobile une de ses priorités. C'est pourquoi le gouvernement ne pouvait rester les bras croisés face à ce qui semble être un vrai scandale et se

devait, par conséquent, de réagir. "Le Premier ministre va dépêcher une inspection mixte composée de l'Inspection générale des finances, de l'Inspection générale des douanes et de l'Inspection générale de l'industrie qui se déplacera demain(aujourd'hui ndlr) ou, au plus tard, après demain, sur les lieux" a ainsi indiqué, hier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.

Le représentant du gouvernement confirme ainsi les informations sur une commission d'enquête ordonnée par le Premier ministre. "Tahkout a signé le cahier des charges.

La première inspection a donné lieu à un résultat positif.

J'avais déjà signalé que ceux qui s'inscrivent dans le montage seront observés.

Les conséquences seront tirées en cas de défaillance", a, en outre ajouté le ministre de l'Industrie.

Le gouvernement a donc réagi avec célérité et cela atteste que cette affaire l'a grandement préoccupée.



Un dossier qui doit requérir la plus grande transparence.

Le patron de TMC, Mahieddine Tahkout, est lui aussi monté au créneau pour se défendre. Il a ainsi fermement démenti ces informations.

"Les gens n'arrivent pas à croire que l'Algérie va construire des voitures, qu'elle évolue et qu'elle fera le montage des véhicules tout en fabriquant des pièces de rechange", a déclaré le patron de Tahkout manufacturing company avant-hier sur une chaîne de télévision. Pour lui "ceux qui sont derrière ces rumeurs féroces sont connus". Pour lui, en effet, "ceux qui ont payé d'autres personnes pour faire cette déclaration mensongère sur Facebook sont connus, ce sont les ennemis de la réussite et de l'Algérie, ce sont des gens de la propagande. Ils n'ont rien à faire d'autre". Pour prouver sa bonne foi il les a invités à visiter l'usine de montage de Tiaret. "Nous avons un agrément et un cahier des charges que nous appliquons. Ils disent que je monte seulement les roues. C'est une propagande ! Comment ça ? Donc il ne manquerait plus que de faire le plein et de commercialiser la voiture" a-t-il tonné laissant éclater sa colère.

I. A.

IMPORTATION DE VÉHICULES

Aucune décision n'a encore été prise pour le quota 2017

PAR RAYAN NASSIM

Le comité interministériel chargé de définir le quota d'importation de véhicules au titre de l'année 2017 ne s'est pas encore réuni et aucune décision, donc, n'a encore été prise, a affirmé hier à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.

Ce dernier apporte ainsi un démenti on

ne peut plus clair aux informations selon lesquelles les pouvoirs publics ont, d'ores et déjà, fixé le quota d'importation pour l'année 2017. Avant-hier, en effet, des informations ont fait état de la décision du gouvernement d'autoriser uniquement l'importation de 30.000 véhicules.

"La décision n'a pas été prise jusqu'à maintenant pour la simple raison que

le comité ne s'est pas réuni par rapport aux licences d'importation des véhicules", a déclaré le ministre à la presse en marge de la Journée d'étude sur la numérisation de la radiodiffusion de la télévision et de la radio.

A ce propos, il a rappelé que les licences d'importation des véhicules relevaient d'une décision d'un comité présidé par le Premier ministre", tout

en ajoutant qu'une réunion de ce comité va se tenir prochainement.

Il y a quelques jours le ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, invité de la chaîne 2 de la Radio nationale, a indiqué que l'Algérie "va peut être importer aux environs de quelques 50.000 véhicules durant l'année en cours, voire moins".

R. N.

INSTAURATION DES LICENCES D'IMPORTATION

Abderrahmane Benkhalfa favorable

L'Algérie est-elle dans une phase propice pour le développement de l'entreprise ? C'est par l'affirmative que répond l'ex-ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, invité, hier, de la rédaction de la radio chaîne 3. Tous les ingrédients, analyse-t-il, sont réunis pour l'essor des entreprises en Algérie.

Enumérant les nombreux atouts dont dispose le pays, M. Benkhalfa, invité en tant qu'expert, affirme que celui-ci se trouve dans une phase idéale, avec une macro-économie solide bâtie à partir d'un stock infrastructurel solide et d'investissements importants. Cette conjonction prometteuse, souligne-t-il, est "confortée par des incitations fiscales et financières

attractives et surtout par l'encadrement du commerce extérieur avec l'instauration des licences d'importation.

L'encadrement des flux des importations, constitue, d'après cet expert, un environnement idéal pour le développement d'une micro économie permettant à l'entreprise de conquérir des parts de marché".

"C'est la demande qui crée des dynamiques microéconomiques", insiste-t-il, se montrant optimiste quant au développement de l'entreprise algérienne, à condition, recommande-t-il, que celle-ci opte pour "une transition générationnelle", une "diversification des sources de financements", une "rénovation managériale et une alliance entre les capitaux et les compétences".

Interrogé sur la disposition des 51/49, Benkhalfa estime qu'elle n'est en aucun cas un frein pour les IDE (Investissement direct étrangers).

"Les IDE, explique-t-il, cherchent le retour sur investissement et en Algérie il est de 30 %".

Avant de regarder la répartition de l'actionnariat, dit-il, "les investisseurs s'intéressent à la rentabilité des affaires". A propos du lancement des crédits à marge - dit-islamiques -, l'invité de la radio, considère que l'Algérie est "l'un des pays qui sont prêts pour une belle synergie entre la banque conventionnelle et les produits dits islamiques".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME
HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE HUSSEIN DEY
HOPITAL PR.N.HAMOUD HUSSEIN-DEY
NIF DU CONTRACTANT : 099816179005416

AVIS D'ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article N°73 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le marché n°10/2016 relatif à la fourniture de réactifs biologiques pour techniques manuelles d'analyses de biologie médicale à usage partagé.

LOT N°01: Biochimie / Microbiologie / Mycologie : Manuelle

S/Lot 2: Sérologie, Réactifs d'identification et disques d'antibiotiques.

LOT N°03: Biologie moléculaire

S/Lot 1: Kits d'extraction manuelle et consommables, attribué à l'EURL LAPROPHARMPLUS pour un montant de :

Min: 13 320 075,60DA

Max: 17 678 980,80DA

Et le marché n°11/2016 relatif à la fourniture de réactifs biologiques pour techniques manuelles d'analyses de biologie médicale à usage partagé

Lot N°02: Immunologie manuelle et semi-automatique

S/Lot 1 : Réactifs pour dosage composants du des complément

S/Lot 2 : Réactifs d'auto-immunité manuelle, attribué à SARL BH LAB, pour un montant de:

Min: 9 718 900,00DA

Max: 12 638 300,00DA, et paru dans les quotidiens suivants:

« النهار » le 21/11/2016.

« MIDI LIBRE » le 21/11/2016.

BOMOP N°1525 – semaine du 27 Novembre au 03 Décembre 2016,

qu'ils sont annulés.

Midi Libre n° 3045 - Lundi 27 mars 2017 - Anep - 508 133

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE
CAPACITÉS MINIMALES
NIF 099037019010822
N°01/2017

Le Wali de la Wilaya de Tindouf, représenté par monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réalisation d'un gazon synthétique au niveau du stade de football à Hai Elkhangu

Les entreprises intéressées par le présent avis et titulaires

D'un certificat de qualification et de classification professionnelles (catégorie III (3) et plus activité principale Bâtiment ou travaux publics)

-Ayant réalisé au moins un (01) projet similaire (revêtement en gazon synthétique)

-Montant du moyen de chiffre d'affaires supérieur ou égale à 20.000.000,00 DA. Des trois dernières années, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tindouf, Sis Tindouf Lotfi Tindouf.

Tel : 049-38-40-16

Fax : 049-38-40-14 E-mail : djs37000@yahoo.fr

Offre technique :

Le dossier de candidature contient :

*Copie d'extrait de casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité. Datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant » (Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

*Copies des attestations fiscales et parasociales (extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement Datant de moins de 03 mois) et (mises à jours CNAS, CASNOS et CACOBATH).

*Une copie du registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers

*Attestations de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien 2015.

*Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).

N B : (Sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les Fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine)

*Déclaration de candidature dûment remplie, signée, datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint) (Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret).

*Une déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)

*Des copies des statuts et leurs modifications (pour les personnes morales).

*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

*Document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

*Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en Bâtiment ou travaux publics activité principale

Catégorie III (3) et plus.

*Copies des bilans fiscaux des trois (03) dernières années dûment visées par les services fiscaux et les références bancaires

*La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS. Année en cours.

*La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (cartes grises, PV de huisserie de justice daté au maximum une année à la date d'ouverture des plis, et contrat de location notarié).

*Les attestations de bonne exécution de projets délivrés par les Maîtres d'ouvrage concernés.

2.1-Offre technique contient :

*La déclaration à soumettre (selon modèle ci-joint) remplie, signée, datée par le soumissionnaire

*Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret

*Le présent cahier des charges paraphé, rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire (portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».)

3.1-Offre financière contient :

*La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) remplie, signée, datée par le soumissionnaire

*Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

*Le Devis quantitatif estimatif rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

*Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme avec la mention « avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Réalisation d'un gazon synthétique au niveau du stade de football à Hai Elkhangu... », à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Adressé à Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Tindouf. La durée de préparation des offres est fixée à (30) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et les offres déposées au siège de la Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Tindouf le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8 h 00 à 12 h 00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

L'ouverture des plis technique et financier aura lieu en séance publique à 14h00 au siège de la D.J.S de la Wilaya de Tindouf.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis (Technique et Financière).

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3045 - Lundi 27 mars 2017 - Anep - 508 147

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE
BEJAIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°08/2017

Conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des travaux publics de la wilaya de Béjaia identifiée sous le numéro fiscal (NIF) n° 40801500006082 lance un avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigences de capacités minimales relatives au projet :

P.A.C.E 2016 : Expertise et entretien périodique des ouvrages d'Art et Tunnels sur Routes nationales

Projets : Travaux d'Entretien des Ouvrages d'Art

Expertise de trois (03) ouvrages d'art

1-Expertise du VIADUC Bordj Mira sur RN09 au PK51+500

2-Expertise pont Oued Tissemlalt sur RN09 PK65+000

3-Expertise pont Oued Berd sur RN09 PK 67+000

Entretien des ouvrages d'art

1-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Ighzer Maakal sur RN26 au PK24+200

2-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Sfayeh sur RN12 au PK113+400

3-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Sfayeh sur RN12 au PK112+600

4-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Attrouche sur RN24 au PK202+000

5-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Azzaghar sur RN24 au PK198+000

6-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Takrietz sur RN26 au PK26+450

7-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Ighzer Amokrane sur RN26 au PK32+300

8-Entretien pont Oued Ateba sur RN09 A au PK1+800

9-Entretien pont Oued Remila sur RN26 au PK13+400 (ancien)

10-Entretien de l'Ouvrage d'Art Oued Tayda sur RN24 au PK205+000

11-Entretien pont Oued Milikeche sur RN26 au PK58+950

12-Entretien et réparation des gardes corps des ouvrages d'art y compris peinture sur RN09

(Qtité : 607,2ml) ; RN12 (Qtité : 32,7 ml) ; RN26 (Qtité : 40ml), RN24 (Qtité : 10 ml) ; RN74 (Qtité : 8ml) ; RN09 A (Qtité : 45ml)

Confortement de deux (02) ouvrages d'Art

1-Confortement d'un (01) OA sur RN26 au PK39+200

2-Confortement d'un (01) OA sur RN09A au PK0+800

Expertise de trois (03) Ouvrages d'Art :

L'avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigences de capacités minimales s'adresse aux bureaux d'études en activité disposant de tous les moyens humains, matériels nécessaires qui aient les capacités techniques, financières et commerciales pour accomplir cette opération dans les meilleures conditions et ayant un agrément en cours de validité émanant du ministère des Travaux publics possédant les deux codes simultanément suivants.

1206 : expertise des infrastructures des ouvrages d'art courant 1207 expertise des infrastructures des ouvrages d'art non courant et ayant exécuté au moins une (01) étude d'un projet similaire « Le BET peut être retenu pour les trois (03) projets ».

Entretien des Ouvrages d'Art :

L'avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises en activité disposant de tous les moyens humains, matériels nécessaires pour accomplir cette opération dans les meilleures conditions et ayant un certificat de classification et de classification professionnelles catégorie III ou plus activité travaux publics ou bâtiment sont autorisées à soumissionner, ayant exécuté au moins un (01) projet similaire. « Les entreprises ne peuvent être retenues que pour deux (02) projets ».

Confortement de deux (02) Ouvrages d'Art : L'avis d'appel d'offres national ouvert, avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises en activités disposant de tous les moyens humains, matériels nécessaires qui aient les capacités techniques financières et commerciales pour accomplir cette opération dans les meilleures conditions et ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles **catégorie IV** ou plus activité travaux publics ou bâtiment sont autorisées à soumissionner, ayant exécuté au moins un (01) projet similaire".

"Les entreprises peuvent être retenues pour les deux (02) projets"

NB. Les entreprises titulaires de la catégorie IV ou plus peuvent être retenues si elles sont moins disantes simultanément dans l'entretien des OA et dans le confortement des OA.

Peuvent retirer le dossier d'offres auprès de la Direction des travaux publics (DTP) sise au 5 Boulevard des Frères BOUAOUNA Béjaia.

Contre paiement d'un montant de deux mille dinars (2 000,00DA) représentant les frais de reproduction des cahiers des charges à verser au compte trésor spécial de la DTP de la wilaya de Béjaia N° 301.005.

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellé et anonyme et portant la seule mention :

Avis d'appel d'offres national ouvert. Avec exigences de capacités minimales N°08/2017

P.A.C.E 2016 Expertise et entretien périodique des ouvrages d'art et Tunnels sur Routes Nationales

Projets : (indiquer le lot concerné)

-A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

Adressé à : Monsieur le Directeur des Travaux publics de la wilaya de Béjaia, 05 Boulevard des Frères BOUAOUNA - BEJAIA -06000.

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.

La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces de dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que "l'offre technique" et le nom de l'entreprise ou du BET, la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que "offre financière" et le nom de l'entreprise ou du BET et la troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que le dossier de "candidature" et le nom de l'entreprise ou du BET.

Le dossier de candidature ainsi que les offres technique et financière contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires.

I-Le dossier de candidature :

01-Déclaration de candidature

02-Déclaration de probité

03-Copie du statut pour les personnes morales

04-Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2014-2015 et 2016) de l'entreprise certifiés par le commissaire aux comptes ou visés par les services des impôts et un certificat (série C n°20)

05-Copie de la carte fiscale ou du numéro d'identification fiscale (NIF) de l'entreprise

06-Copie du certificat de qualification et de classification professionnelles copie et en cours de validité répondant aux critères fixés à l'article 02 pour lot entretien des ouvrages d'art et confortement des ouvrages d'art et agrément de BET pour lot expertise des ouvrages d'art

07-Copie du registre de commerce

08-Copie de l'extrait de rôle apuré en cours de validité (moins de 03 mois) celui-ci doit être ou présenté avec échéancier

10-Copie des attestations d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et CACOBATH) en cours de validité

11-L'originale du casier judiciaire du PDG, du DG ou du gérant moins de 03 mois

12-Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2016 de l'entreprise auprès du CNRS (pour les personnes morales) pour le BET en cas de raison sociale

13-Procès-verbal justifiant la visite du (des) site(s)

14-Le relevé d'identification bancaire RIB

15-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

16-Tous document permettant d'évaluer les capacités de candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

17-Moyens humains accompagnés de pièces justificatives

18-Moyens matériels accompagnés de pièces justificatives

19-Copies des attestations de bonne exécution des travaux similaires ou de même envergure réalisés à compter de l'année 2012

II-Offre technique :

01-La déclaration à soumettre

02-L'instruction au soumissionnaire

03-Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"

III-Offre financière :

01-La lettre de soumission

02-Le bordereau des prix unitaires (PBU)

03-Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres au siège de la Direction des travaux publics à 14 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3045 - Lundi 27 mars 2017 - Anep - 508 142

ACCORD DES PAYS OPEP ET NON OPEP

L'Algérie a réduit sa production de 50.000 barils/jour

L'objectif des pays Opep-non Opep est presque atteint en ce sens que 1,5 million de barils par jour ont été réduits depuis le 1^{er} janvier sur les 1,8 million préconisé par ces deux organisations pétrolières, lesquelles tablent sur 1,8 million de barils par jour pour une durée de 6 mois renouvelables.



Opep-non Opep chargé de s'assurer de la mise en œuvre de l'accord de Vienne.

L'Algérie qui soutient toutes les initiatives visant à la stabilisation des marchés et des prix du pétrole, compte maintenir son effort de réduction sur toute la durée décidée, soit le Premier semestre 2017, avait souligné M. Boutarfa dans des déclarations précédentes.

Lors de la réunion de décembre à Vienne, 11 pays producteurs non membres de l'Opep se sont engagés à coopérer avec les 13 pays membres de l'organisation pour limiter l'offre surabondante sur le marché mondial du pétrole en réduisant la production de 1,8 million barils par jour à partir du 1^{er} janvier 2017 sur une durée de 6 mois qui peut être prorogée de six mois.

Cette deuxième réunion se tiendra après celle tenue le 22 janvier 2017 à Vienne, et qui était consacrée à l'examen de la méthodologie et les mécanismes à mettre en place pour concrétiser la mission de monitoring.

La réduction effective a déjà atteint 1,5 million de barils par jour, durant janvier dernier, selon les déclarations du ministre de l'Energie.

R. E.

L Algérie a respecté "pleinement" ses engagements de réduction de la production pétrolière dans le cadre de l'accord de Vienne entre les pays membres et non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a souligné au Koweït le ministre de l'Energie Nouredine Boutarfa. Cette déclaration intervient à la veille de la 2^e réunion du comité ministériel de suivi de la mise en œuvre de cet accord, qui s'est tenu hier au Koweït.

L'Algérie qui s'est engagée, dans le cadre

de cet accord, à réduire sa production de 50.000 barils par jour, est "un exemple" en matière de respect de ses engagements, a ajouté M. Boutarfa.

"Nous tenons à être exemplaires" dans l'application de l'accord Opep-non Opep signé le 10 décembre 2016, a-t-il martelé. Les niveaux de production des pays concernés par l'accord de Vienne durant les mois de janvier et février ont fait l'objet

d'un rapport établi par le comité technique de monitoring, qui a été soumis hier à la réunion du comité ministériel.

La réunion de Koweït sera axée également sur l'évolution des marchés pétroliers et leurs perspectives à court et moyen termes. L'Algérie, le Koweït et le Venezuela ont été désignés, avec la Russie et le Sultanat d'Oman, pour constituer le comité mixte ministériel de monitoring

E-BANKING

La Badr élargit ses prestations

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) a lancé son nouveau système informatique qui permet de rendre les services e-banking beaucoup plus performants avec notamment la possibilité d'effectuer plus de transactions en ligne et d'obtenir des services monétaires dans toutes les agences. Baptisé "Badr-imitiaz", ce nouveau système lancé au niveau de l'Agence Badr de Chéraga, comme agence pilote, permet aux clients de la banque d'effectuer leurs opérations et transactions bancaires à distance et en temps réel avec davantage de sécurité.

Outre la possibilité pour les clients de faire leurs transactions au niveau de toutes les agences de la Badr, ce système permet de faire pratiquement toutes les opérations et transactions en ligne, a déclaré le P.-dg de

la Badr, Boualem Djebbar. La cérémonie de lancement de ce système s'est déroulée en présence du ministre des Finances Hadji Baba Ammi et du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers, Mouatassam Boudiaf.

Ces "services seront accessibles dans les quelques mois à venir pour tous les clients de la Badr dont le nombre dépasse les 3 millions", a expliqué M. Djebbar. Le même responsable a souligné aussi que "Badr-imitiaz" est "un grand pas" vers la dématérialisation totale des transactions bancaires et traduit la volonté des pouvoirs publics d'adapter le système bancaire national aux standards internationaux.

Interrogé par ailleurs sur le service du e-paiement, M. Djebbar qui est également

président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) a indiqué qu'environ "28.000 opérations de e-paiement ont été effectuées depuis le lancement de ce service en octobre dernier".

Le ministre des Finances a relevé, pour sa part, l'importance des campagnes de sensibilisation pour vulgariser ce nouveau système auprès des clients de la banque.

Il a également mis l'accent sur le renforcement de la formation dans le domaine des technologies numériques car il s'agit, souligne-t-il, d'"un instrument incontournable dans le processus de modernisation et la numérisation des systèmes financiers".

M. Baba Ammi a appelé dans ce sens à "la création d'une entreprise spécialisée dans

les services bancaires et financiers avec pour but de capitaliser les compétences nationales et réduire ainsi la facture d'importation des technologies informatiques dédiées au secteur financier".

Interrogé sur les dernières recommandations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) Baba Ammi a affirmé que "le FMI n'a pas à s'ingérer dans notre politique économique intérieure", ajoutant que "quelques recommandations techniques formulées par le Fonds peuvent être retenues".

Concernant les crédits sans intérêts, M. Baba Ammi a indiqué que ce "projet est en phase d'étude et il sera soumis au gouvernement une fois finalisé".

R. E.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-ESPAGNOL D'ORAN

La 6^e édition consacrée à l'agriculture et à l'agroalimentaire

La sixième édition du Forum économique algéro-espagnol d'Oran a été dédiée au secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire. Dans une allocution d'ouverture de cette rencontre, marquée par la présence de représentants des ministères de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Andi et de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco et d'opérateurs algériens et espagnols, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane a notamment mis en exergue les atouts dont dispose la région de l'Oranie dans ce domaine, appelant à davantage de coopération et d'investissement en amont et en aval de la filière.

Pour sa part, la directrice d'études au ministère de l'Industrie et des Mines, Nabila Sahnoune, a mis en exergue la complémentarité des deux secteurs de l'a-

griculture et de l'agro-alimentaire, qui contribuent en terme de valeur ajoutée, entre 40 et 50 % par rapport au produit intérieur brut, avec un effectif de 156.000 emplois pour un total de 23.000 entreprises et un volume d'exportation annuel de 400 millions de dollars. L'Algérie a mis en avant des actions stratégiques du secteur agricole à travers la mise en place de consortiums multisectoriels pour la promotion des exportations, en plus de la création prochaine d'un pôle agro-alimentaire dans le cadre du programme pro-Europe "P3A".

De son côté, le directeur général de Casa Del Mediterráneo, Miguel Oliveros a, dans son intervention, souligné la disponibilité de l'institution qu'il dirige pour rapprocher la communauté d'affaires algériennes pour l'accompagner dans sa quête de croissance. "Il y a une nouvelle

voie dans les relations d'affaires entre les opérateurs économiques de deux pays qui manifestent leurs intérêts pour la concrétisation de projets futurs mutuellement bénéfiques", a-t-il déclaré. "L'Algérie dispose d'un potentiel qui a, pour nous, une signification importante compte tenu des relations stratégiques, énergétique et économique. C'est un pays clef dans la croissance de la Méditerranée", a-t-il ajouté.

Dans un point de presse en marge de ce forum, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco a affirmé que "l'Espagne, à travers ses institutions et ses entreprises, est disposée à aider et contribuer au processus de diversification de l'économie algérienne", citant des exemples concrets de partenariat entre les deux pays, les entreprises mixtes "Dulcesol" et "Fertal", outre le projet de

la culture sous serre des oliviers à Ouargla, appelé à développer l'industrie agro-alimentaire. Il a annoncé la présence de 200 entreprises sur le sol algérien. En marge d'une table ronde sur les opportunités d'affaires dans les secteurs agricole et agro-alimentaire, le président de "Algérien export consortium", Chakib Boublenza a affirmé que "notre objectif est d'atteindre 10 millions de dollars US en 2017, expliquant que l'Espagne est "un partenaire privilégié". La société "Prodalex", qu'il représente, exporte, entre autres produits, le caroube dans 25 pays, a-t-il fait savoir indiquant que ce "consortium regroupe plusieurs opérateurs algériens dans plusieurs branches dont celles des plantes aromatiques et médicinales, les huiles végétales et le machinisme agricole".

R. E.

TIZI OUZOU

Nouveau produit de la CNMA au profit des agriculteurs

Un nouveau produit "Taamine athika" proposé par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) aux petits agriculteurs dans le cadre de la micro-assurance a été lancé officiellement mercredi à Tizi-Ouzou à l'occasion de l'inauguration d'un bureau de la mutualité à Ouaguenoun.

Un premier contrat a été signé au profit d'un éleveur de la localité, propriétaire de trois vaches laitières, en présence de Smaïl Mouloud, directeur central à la CNMA qui a procédé à la mise en service officielle du bureau local. Cette formule qui s'adresse aux agriculteurs ayant un maximum de cinq bovins ou une parcelle céréalière de cinq hectares et moins, vise à généraliser la culture de l'assurance parmi les propriétaires des petites activités agricoles dans les zones rurales.

Dans le but de sensibiliser les agriculteurs sur l'importance de l'assurance dans la protection de leurs activités, la CNMA lancera, fin mars en cours, une campagne d'information à travers toutes les wilayas à vocation agricole, à l'instar de Tizi-Ouzou. "Nous allons nous rapprocher des agriculteurs pour leur expliquer l'opportunité que leur offre cette nouvelle formule de micro-assurance qui leur permettra de mettre leurs cultures ou leurs élevages à l'abri des risques et des sinistres à des coûts accessibles". Les personnes activant dans le domaine agricole sont de plus en plus nombreux à se rapprocher de la CNMA pour assurer leurs activités des différents risques, notamment les incendies et les intempéries devenus assez fréquents ces dernières années. Ce travail de rapprochement rentre dans le cadre de la nouvelle politique de la Caisse qui compte renforcer ses structures dans la wilaya de Tizi-Ouzou et sur tout le territoire national, a souligné Smaïl Mouloud qui a rappelé que la société compte actuellement 67 caisses régionales et plus de 400 bureaux locaux. Il a fait savoir que le nombre de sociétaires et d'agriculteurs qui adhèrent à la Caisse connaît une "nette augmentation" et ce, grâce aux efforts d'information et de sensibilisation menés par ses services.

LAGHOUAT

Projet de nouvelles zones d'activité

De nouvelles zones d'activité sont projetées à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre de la promotion de l'investissement local, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Des terrains ont été délimités pour servir d'assiettes à trois zones au niveau des communes d'El-Assafia, Sidi-Makhlouf et Aflou, dont l'étude technique a été confiée à l'Agence foncière de la wilaya de Laghouat. D'autres terrains ont été choisis pour accueillir huit zones d'activités au niveau d'autres communes de la wilaya, en vue d'accompagner son développement économique. S'agissant de l'opération d'assainissement du foncier destiné à l'investissement local, les instances concernées ont fixé la fin du mois en cours comme délai pour procéder à l'annulation des concessions concernant les projets non-lancés et la récupération des terrains leur ayant été attribués, selon la même source. Les projets lancés bénéficieront d'un accompagnement et se verront accorder toutes les facilités nécessaires pour leur entrée en phase de production, afin de générer des emplois et valoriser les résultats réalisés.

La wilaya de Laghouat a enregistré ces dernières années la concrétisation de plusieurs projets d'investissement réussis, susceptibles d'assurer la couverture des besoins locaux en divers produits.

APS

MÉDEA, GESTION DES ACCIDENTS À L'INTÉRIEUR DES TUNNELS

Formation au profit d'officiers de la Protection civile

Initiée à la faveur du Fonds de solidarité prioritaire, en vigueur depuis 2008, cette formation est destinée à renforcer les échanges d'expériences bilatérales entre l'Algérie et la France en matière de prévention et de sécurité dans les tunnels.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une formation accélérée, consacrée à la sécurité à l'intérieur des tunnels ferroviaires électrifiés et autoroutiers, s'est tenue du 19 au 23 mars courant, à l'unité d'intervention secondaire de la Protection civile d'Ouzera, à l'est de Médéa, dans le cadre de la coopération algéro-française.

Initiée à la faveur du Fonds de solidarité prioritaire (FSP), en vigueur depuis 2008, cette formation est destinée à renforcer les échanges d'expériences bilatérales entre l'Algérie et la France en matière de prévention et de sécurité dans ce type d'infrastructures, a indiqué à l'APS, le chef de projet de ce fonds de solidarité, Olivier Surin, commandant de la brigade des sapeurs pompiers de Paris.

Cette formation, à laquelle prennent part une vingtaine d'officiers de prévention, issus de treize wilayas du pays, permettra, d'après cet officier, d'atteindre un niveau très élevé en matière de prévention et de retour d'expérience entre les deux pays. L'organisation de ce stage de perfectionnement vise à partager l'expérience acquise, suite notamment à l'incendie, en mars 1999, dans le tunnel du Mont-Blanc, qui a fait 39 morts, pour que ce type de catastrophe ne se produise pas ailleurs.

Le "volet prévention et sécurité à l'in-

térieur des tunnels ferroviaires et autoroutiers est d'une importance primordiale, eu égard au nombre croissant ce type d'ouvrage et l'évolution du trafic routier", a indiqué, pour sa part, le sous-directeur de la formation à la direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel, Ali Gharbi.

La formation va s'articuler sur deux axes d'intervention essentiels, à savoir le cadre réglementaire et les installations techniques, ainsi que la doctrine opérationnelle appliquée en cas d'accident, a précisé l'un des instructeurs des sapeurs pompiers de Paris. L'objectif est de bien maîtriser, selon cet instructeur, les aspects relatifs à la réglementation en vigueur et les moyens de sécurité et de secours mis en place, de savoir, ensuite, comment intervenir et les moyens à déployer afin d'éviter d'éventuelles pertes humaines.

B. M.

ALGER, VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS

Mise en place d'un dispositif sécuritaire

La Direction de la sûreté de la wilaya d'Alger a mis en place un plan de sécurité en prévision des vacances de printemps en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens, a indiqué Nouredine Berrachedi, chef de la sûreté de la wilaya d'Alger. Le contrôleur de police, Nouredine Berrachedi, a indiqué dans une conférence animée jeudi à la salle Atlas sous le thème "Histoire et expérience de la police algérienne", que ses services ont mis en place un plan de sécurité en prévision des vacances de printemps dans le souci d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Ces mesures sécuritaires viennent renforcer celles déjà en vigueur à travers un déploiement renforcé sur le terrain des forces de l'ordre notamment au niveau des espaces de loisirs et les grands centres commerciaux qui connaissent une forte affluente des citoyens.

Dans ce cadre un plan d'action a également été mis en place pour prévenir les accidents de la circulation en renforçant les patrouilles de police au niveau des intersections et des points noirs.

Concernant le dispositif de sécurité mise en place en prévision des législatives du 4 mai prochain, M. Berrachedi a affirmé que les services de sûreté de la wilaya d'Alger



s'attelaient à la mise au point d'un plan de sécurité en prévision de cet événement et à la mobilisation de tous les agents en vue de garantir le succès de ce rendez-vous.

Pour sa part, le commissaire divisionnaire, Chaouki Abdelkrim, directeur du musée central de police Colonel-Lotfi de Châteaufort, a donné un aperçu historique sur la police algérienne qui a joué un rôle important durant la guerre de libération nationale et après l'indépendance.

Le conférencier a ajouté que les événements qu'a connus l'Algérie ont permis à la police d'acquérir une grande expérience en matière de lutte contre le terrorisme et

le crime organisé et dans la préservation de l'ordre public et de la sécurité des citoyens.

A cette occasion, des anciens cadres de la Sûreté nationale parmi les diplômés des premières promotions de police formées au Caire en 1959 ont été honorés. La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants des institutions officielles, des corps de sécurité et des associations de la société civile.

Une exposition-photos sur les réalisations de la Police algérienne a également été organisée.

APS

ORAN, HABITATS MARINS À L'ÎLE DE RACHEGOUNE

Installation de deux réseaux de surveillance



Les systèmes de surveillance, mis en place, ont pour mission de définir les éventuelles menaces auxquelles peuvent être exposés les habitats marins clés de Méditerranée, pour mieux anticiper les interventions.

PAR BOUZIANE MEHDI

Deux réseaux pour la surveillance des habitats marins ont été installés à l'île de Rachegoune, située à 8 kilomètres du port de pêche de Béni-Saf à Aïn-Témouchent a appris l'APS auprès de l'expert en biologie marine qui a participé à ce projet, Mouloud Benabdi. Il s'agit de réseaux visant à surveiller l'évolution de deux espèces végétales marines, l'herbier

de Posidonie et coralligène, considérés comme des habitats clés dans cette île. Cette action s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions pour la conservation des habitats, initié par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Ces systèmes de surveillance, réalisés dans le cadre d'un projet du ministère en partenariat avec l'Établissement d'aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (Aspim), intitulé "Île de Rachegoune : cartographie des habitats marins clés de Méditerranée et initiation de réseaux de surveillance", ont également pour mission de définir d'éventuelles menaces auxquelles ils sont exposés, pour mieux anticiper les interventions.

Un état zéro de l'herbier de Posidonie et du coralligène a été établi par une équipe de scientifiques et remis aux initiateurs du projet, pour notamment poursuivre la surveillance une fois l'île classée.

Le "classement de l'île n'est, pour l'instant, qu'un projet", a noté M. Benabdi ajoutant que "plusieurs menaces pèsent sur ce site riche en biodiversité et très fragile, notamment la pollution et la surexploitation de ses ressources halieutiques". En plus d'être un site d'une biodiversité remarquable, l'île de Rachegoune, appelée aussi "Ras Achegoun" ou encore "Layella" a une grande valeur historique constituant autrefois un lieu de transit et de séjour pour les commerçants phéniciens. Des ruines et pièces de monnaie trouvées sur les berges de la Tafna et sur l'île de Rachegoune témoignent également de la présence romaine sur les lieux. Des fouilles archéologiques ont prouvé l'existence d'une installation punique, a-t-on souligné.

B. M.

OUARGLA, QUATRIÈME RÉGION MILITAIRE

Deux structures baptisées du nom de chouhada

Deux structures militaires à Ouargla, relevant de la 4^e Région militaire, ont été baptisées de noms de chouhada, à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire (19 Mars 1962). L'établissement d'entretien et de réparation de matériels et l'établissement régional d'intendance portent désormais les noms des chahids Mohamed Ouchebi et Abderrahmane Bennouna, respectivement.

L'opération de baptismation, qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), a été présidée par le commandant de la 4^e RM, le général-major Abderrazak Cherif, en présence d'officiers et cadres de la RM, et des membres des familles des deux chahids.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, et qui a donné lieu à la remise de cadeaux symboliques aux familles des chahids, le commandant de la 4^e RM a mis en valeur l'importance de la dénomination des structures et établissements de l'ANP aux noms de chouhada de la Glorieuse guerre de Libération nationale, en vue de se remémorer les sacrifices des valeureux martyrs pour que l'Algérie recouvre son indépendance et sa souveraineté.

Le chahid Mohamed Ouchebi, natif en 1894 de Tebest (Touggourt), a appris



le Saint Coran dans son enfance et travaillé dans le commerce dans sa jeunesse, avant de rejoindre le mouvement national et contribuer à la préparation de la lutte de libération nationale de 1954, pour ensuite adhérer à l'Organisation civile du FLN.

Le chahid a poursuivi son parcours militant contre le colonialisme français avant d'être emprisonné en 1957 et de tomber par la suite au champ d'honneur, sous les balles des forces coloniales, lors de sa tentative d'évasion de la prison.

Le chahid Abderrahmane Bennouna est né

en 1922 à zaouïa El-Abidia (Touggourt) où il a travaillé dans sa jeunesse dans les dépôts d'approvisionnement en blé, avant de rejoindre en 1956 l'Organisation civile du FLN, pour se déplacer, après avoir été repéré, en compagnie de son ami Bachir Kedda vers Annaba où il reprit son action révolutionnaire.

Il a quitté le territoire national pour Lyon afin d'y poursuivre ses activités au sein de la Fédération du FLN, avant de tomber au champ d'honneur le 23 mai en 1958.

APS

ORAN

L'EHU chapeaute un projet de recherche sur la somnolence diurne au volant

Le dépistage des pathologies du sommeil sera bientôt consolidé à la faveur d'un projet de recherche visant à mieux prévenir les accidents de la route et de travail, a annoncé le chef du service de pneumologie de l'Établissement hospitalier universitaire 1^{er}-Novembre d'Oran (EHUO), le professeur Salah Lellou. Cette initiative a pour objectif de "mieux cerner la part de la somnolence diurne dans les accidents de la circulation et de travail", a précisé le professeur Lellou à l'occasion d'une rencontre tenue à l'EHUO dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du sommeil.

Le directeur général de l'EHUO, Dr Mohamed Mansouri, s'est félicité de la contribution de son établissement au renforcement de la prévention routière et des accidents de travail par le biais de ce projet scientifique. La concrétisation de ce projet peut "contribuer à l'efficacité des programmes de prévention", a-t-il estimé, rappelant par la même occasion que ses services ont déjà à leur actif une expertise dans ce domaine, sachant que l'EHUO est doté depuis trois années d'une unité d'étude spécifique aux apnées du sommeil.

Les intervenants ont notamment mis en relief la gravité des répercussions de l'insomnie pour insister sur l'importance du diagnostic précoce des pathologies telle l'apnée du sommeil caractérisée par l'interruption involontaire de la respiration durant le sommeil.

Des praticiens du service de médecine interne de l'EHUO ont, quant à eux, présenté une étude faite auprès de 1.015 salariés à Oran, consacrée aux "Effets du travail en horaires décalés sur la qualité du sommeil et la santé".

Cette étude a révélé des troubles du sommeil chez les effectifs du jour et de la nuit à raison de taux respectifs de 13 % et 87 %.

ANNABA

Remise en service du téléphérique de Seraïdi

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, a procédé, à Annaba, à la remise en service du téléphérique Annaba-Seraïdi qui a fait l'objet d'une opération de maintenance et de réhabilitation après une interruption de trois années.

A cette occasion, le ministre a exprimé son satisfaction quant à cette réalisation qui représente, a-t-il dit, "un moyen de transport urbain collectif important et un acquis au profit des habitants de la région de Seraïdi".

En plus des répercussions positives de cette réalisation, la remise en fonction du téléphérique traduit, a ajouté le ministre, "un partenariat algéro-français probant" représenté par l'entreprise de transport algérienne par câbles (ETAC), laquelle a procédé à la maintenance et à la réhabilitation du téléphérique d'Annaba ainsi que sa livraison avant les délais en respectant les standards internationaux en vigueur.

Composé de 68 télécabines, d'une capacité de 6 sièges chacune, le téléphérique Annaba-Seraïdi assure le transport de plus de 2.000 usagers par jour en 14 minutes.

Après avoir emprunté le téléphérique, le ministre s'est rendu dans la commune de Seraïdi, où il a inspecté le projet de réhabilitation du centre d'éducation physique, l'un des plus importants projets en cours de réalisation.

APS

YÉMEN

4.500 morts et 8.000 blessés en deux ans de conflit



En prévision du deuxième anniversaire du début de l'escalade des violences au Yémen, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a dressé le bilan des victimes confirmées.

Le nombre réel de personnes blessées ou tuées lors de ce conflit est d'ailleurs bien plus important que les chiffres communiqués par certaines voies officielles. En deux ans, plus de 4.500 civils ont trouvé la mort au Yémen et quelque 8.000 autres ont été blessés, a annoncé vendredi le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH). "Le dimanche 26 mars marque le deuxième

anniversaire du début de l'escalade des violences au Yémen. Depuis le 26 mars 2015, près de 4.773 civils ont péri et 8.272 autres ont été blessés. Ces données ne tiennent compte que de la nombre de morts et de blessés que le HCDH a réussi à confirmer. Le nombre réel de victimes est, sans doute, plus important", indique la source dans un communiqué.

En outre, le communiqué du HCDH précise qu'après 2 ans de conflit 21 millions de personnes, soit 82 % de la population, nécessitent une aide humanitaire.

Au cours du dernier mois seulement, "106 civils ont été tués, principalement suite aux raids aériens et aux pilonnages menés depuis les navires militaires de la coalition".

Les navires de la coalition soutenant le gouvernement yéménite en exil ont notamment pilonné le 16 mars dernier une

embarcation transportant des migrants au large de la mer Rouge, qui a ensuite été prise pour cible par des frappes réalisées par un hélicoptère Apache.

Dans ce contexte, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme Zeid Ra'ad al-Husseini a souligné la nécessité de mettre en place un organe international indépendant qui enquête sur les violations aux Yémen.

Depuis 2014, le Yémen est en proie à un conflit armé opposant les rebelles houthis et les militaires loyaux à l'ancien président Ali Abdallah Saleh aux forces gouvernementales et aux milices populaires soutenant le président en exercice Abd Rabbo Mansour Hadi.

Dirigée par l'Arabie saoudite, la coalition arabe effectuée depuis mars 2015 des raids sur les zones contrôlées par les rebelles houthis.

SYRIE

Report de l'évacuation des rebelles syriens à Homs

La seconde vague d'évacuation des rebelles syriens retranchés dans le quartier d'Al-Waer à Homs a été interrompue samedi et reportée jusqu'à lundi, ont annoncé un haut responsable syrien et l'OSDH. Des responsables municipaux citant le gouverneur de la province de Homs, Talal

Barazi, ont indiqué que les opérations allaient se poursuivre lundi. Dans un premier temps, ils avaient annoncé qu'elles devraient se dérouler sans obstacles et en plusieurs phases sur une période de deux jours à compter de samedi.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme a précisé

que le report a été décidé en raison de combats qui opposent depuis mardi les rebelles et les forces gouvernementales dans la province d'Hama.

Un premier groupe de rebelles et de leurs familles ont quitté Al-Waer il y a une semaine et l'évacuation de cette partie de la ville devrait être l'une des plus

importantes du genre, estime l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

Selon les termes de l'accord conclu avec le régime syrien, les insurgés peuvent quitter le quartier en emportant des armes légères pour se rendre dans certaines zones du nord de la Syrie.

IRAK

Des dizaines de civils tués par des frappes aériennes à Mossoul-Ouest

Des dizaines de civils ont été tués ces derniers jours à Mossoul-Ouest par des frappes aériennes contre le dernier grand fief du groupe Etat islamique (EI) en Irak, ont indiqué samedi des responsables irakiens.

L'armée irakienne ainsi que les avions d'une coalition internationale antijihadistes conduite par les Etats-Unis bombardent la deuxième ville d'Irak pour

soutenir les troupes engagées au sol contre l'EI.

"Il y a des dizaines de corps encore ensevelis sous les décombres", a indiqué à l'AFP Bachar al-Kiki, le chef du conseil provincial de Ninive dont Mossoul est le chef-lieu.

Le gouverneur de cette province Nawfal Hammadi a lui évoqué plus de 130 civils tués.

"L'organisation terroriste

Daech essaie de stopper par tous les moyens l'avancée des forces irakiennes à Mossoul. Elle rassemble des civils (...) et les utilise comme boucliers humains", a déclaré M. Hammadi à l'AFP en utilisant un acronyme arabe pour l'EI.

Un général irakien, qui a parlé sous couvert d'anonymat, a affirmé que les frappes avaient endommagé plus de 27 bâtiments résidentiels, dont trois

ont été complètement détruits. Les forces irakiennes, soutenues par la coalition internationale antijihadistes, ont lancé une offensive pour reprendre l'ouest de Mossoul le 19 février, après avoir repris l'est de la ville en janvier. Depuis, elles ont reconquis un certain nombre de quartiers mais la vieille ville, notamment, leur échappe toujours.

Agences

FRANCE

Fillon chahuté au Pays basque

A moins de trente jours du premier tour, le déplacement de campagne du candidat samedi a été mouvementé. Mais l'intéressé est persuadé que "les casseroles viennent avec les journalistes" et qu'il sera au second tour. Après avoir visité une rue commerçante de Biarritz sans les journalistes samedi matin, le candidat, qui avait reçu un accueil chaleureux de la population, était attendu pour une rencontre avec des producteurs de piments d'Espelette à Cambron-les-Bains à quelques kilomètres de là. Sur place, le comité d'accueil était vif. Une trentaine de manifestants basques l'attendaient aux cris de "Penelope l'enveloppe" avec les désormais traditionnelles casseroles présentes à chaque déplacement. Mais pour la première fois, une dizaine d'œufs ont été lancés sur le candidat, hué à son arrivée et à son départ. "Ces manifestants sont une insulte à la démocratie, aux millions de Français qui me soutiennent", a-t-il répondu. "Plus ils manifestent, plus ils (les Français) me soutiendront", a-t-il expliqué encore.

Après cet épisode, le candidat, grands sourires, a poursuivi son déplacement comme si de rien était, déroulant son projet et s'adonnant à quelques plaisanteries. "Surtout ne me faites pas de cadeau de piment!", a-t-il lancé "sinon il va falloir déclarer la valeur". Autour de lui, les invités visiblement heureux de le rencontrer lui ont demandé photos et embrassades.

EGYPTE

Quatre soldats égyptiens tués par une bombe dans le Sinaï

Quatre soldats égyptiens ont été tués dans l'explosion d'une bombe qui a touché le véhicule blindé dans lequel ils circulaient dans la péninsule du Sinaï où les forces gouvernementales font face à une insurrection islamiste. L'attaque s'est produite à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville côtière d'Al Arich. L'insurrection dans cette partie de l'Egypte s'est accentuée depuis que le président islamiste Mohamed Morsi, démocratiquement élu, a été renversé par l'armée en juillet 2013.

Les affrontements ont fait plusieurs centaines de morts parmi les forces armées et les forces de police depuis le début de l'insurrection. Jeudi, dix soldats ont péri dans le Sinaï lorsque leur véhicule a été touché par les explosions de deux bombes lors d'une opération au cours de laquelle 15 rebelles ont été tués, a indiqué l'armée.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

Une quarantaine de policiers décapités dans le sud

Des miliciens ont décapité une quarantaine de policiers après leur avoir tendu une embuscade vendredi dans le sud de la République démocratique du Congo (RDC), ont annoncé des responsables locaux samedi. L'attaque menée par les miliciens du groupe Kamuina Nsapu visait un convoi de policiers qui se rendait de Tshikapa à Kananga, deux villes de cette région qui connaît un mouvement d'insurrection depuis le mois d'août. Les miliciens se sont emparés des armes des policiers et des véhicules à bord desquels ils circulaient, a précisé François Kalamba, président de l'assemblée provinciale de Kasai. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière commise contre les forces de sécurité congolaises depuis le début de la rébellion qui s'est étendue à cinq provinces et constitue une menace sérieuse pour le pouvoir du président Joseph Kabila. Ce dernier a refusé de quitter ses fonctions à la fin de son mandat de chef de l'Etat en décembre provoquant une série de violences meurtrières dans l'ensemble du pays.

Agences

Changement de P.-DG Urgence d'un nouveau management stratégique de Sonatrach

Le P.-dg de Sonatrach vient d'être remplacé le 20 mars 2017. Sonatrach connaît depuis quelques années des changements de directeurs généraux. Sonatrach étant l'Algérie et l'Algérie étant Sonatrach, la baisse de ses recettes a entraîné la détérioration de la balance des paiements entre 2015/2017.



**13^e round pour l'accession de l'Algérie
à l'OMC : l'interminable négociation !**

Changementement de P.-dg : Urgence d'un nouveau management stratégique de Sonatrach

Le P.-dg de Sonatrach vient d'être remplacé le 20 mars 2017. Sonatrach connaît depuis quelques années des changements de directeurs généraux. Sonatrach étant l'Algérie et l'Algérie étant Sonatrach, la baisse de ses recettes a entraîné la détérioration de la balance des paiements entre 2015/2017.

PAR DOCTEUR *ABDERRAHMANE MEBTOUL



L'Algérie n'étant pas à l'abri des périls notamment de la crise mondiale, notamment à travers une chute des cours des hydrocarbures, ne pouvant continuer à fonctionner sur la base de 110 dollars le baril comme entre 2010/2015 et 87 dollars selon le FMI en 2016, l'Algérie a passé plus de 35 années au sein de cette structure. L'arrivée à la conclusion, que ces changements n'auront aucune répercussion sur les recettes de Sonatrach, extériorisée, dépendant totalement de l'évolution du marché international, malgré ses nombreuses compétences, devant améliorer son management stratégique interne pour réduire ses coûts. Aussi la question centrale posée depuis des décennies, quel est l'objectif du management de l'entreprise Sonatrach, objet de cette contribution résultante d'enquêtes sur le terrain, renvoyant à l'urgence de la démocratisation de sa gestion.

1. L'Organisation de Sonatrach doit être repensée

Créée le 31 décembre 1963, la Sonatrach a vu ses statuts modifiés à trois reprises par décrets présidentiels, dont le dernier datant du 11 février 1998 avec pour souci de mettre en adéquation les statuts de la Sonatrach (sociétés par actions) suite à la création, en avril 1995, du Conseil national de l'énergie. Le chapitre III du décret du 11 février 1998 consacré à "l'organisation et au fonctionnement des organes" la dote de trois organes : l'assemblée générale, le conseil d'administration et l'exécutif. Par ailleurs, un décret présidentiel en date du 13 septembre 2000, apporte une légère modification au décret portant statuts de la Sonatrach, concernant exclusivement les alinéas 2 et 5 de l'article 11, qui stipule que "les vice-présidents et les directeurs généraux adjoints sont nommés par décret présidentiel" au même titre que le Président-directeur général de la compagnie. Au niveau des prérogatives, ce n'est plus à Sonatrach d'octroyer les périmètres d'exploitation selon la nouvelle loi sur les hydrocarbures du 28 avril 2005 amendée par l'ordonnance du 29 juillet 2006 (la loi de janvier 2013 étendant la règle des 49/51 % et introduisant l'exploitation du gaz de schiste et reconduisant les mêmes procédures) mais à une agence dépendante du ministère de l'Énergie Alnafi, entretenant donc des relations fonctionnelles avec cette structure autant qu'avec une autre agence, l'Autorité de régulation chargée de suivre les mécanismes des prix. La nouvelle loi a fixé à au moins 51 % la part de Sonatrach sur les périmètres octroyés par Alnafi et moins de 49 % aux compagnies pétrolières. Mais le partenariat a toujours existé même du temps du socialisme des années 70. Car il y a lieu d'éviter la vision essentiellement négative car cette association a

permis de redynamiser la production pétrolière et gazière en chute libre, d'où les amendements des années 90 qui en fait étendaient la loi de 1986 à un large partenariat avec les compagnies internationales. Aussi, en nous tenant à l'organisation actuelle du secteur des hydrocarbures, il y a lieu de distinguer plusieurs structures opérationnelles. Nous avons le Conseil national de l'Énergie, organe suprême de toute stratégie énergétique, malheureusement gelé depuis des années. Il a été créé par décret présidentiel le 19 avril 1995, qui, dans son article 6, stipule que "le Conseil se réunit périodiquement sur convocation de son président", le président de la République dont le secrétariat (article 5) est assuré par le ministre de l'Énergie et composé des ministres dits de souveraineté (Défense nationale, Affaires étrangères, Énergie et Finances), du gouverneur de la Banque d'Algérie et du délégué à la Planification. L'article 6 stipule que "le Conseil national de l'énergie est chargé d'assurer le suivi et l'évaluation de la politique énergétique nationale à long terme, notamment de la mise en œuvre d'un plan à long terme destiné à garantir l'avenir énergétique du pays; d'un modèle de consommation énergétique en fonction des ressources énergétiques nationales, des engagements extérieurs et des objectifs stratégiques à long terme du pays; de la préservation des réserves stratégiques d'hydrocarbures; des stratégies à long terme de renouvellement et de développement des réserves nationales en hydrocarbures et leur valorisation; de l'introduction et du développement des énergies renouvelables; des schémas d'alliances stratégiques avec les partenaires étrangers intervenant dans le secteur de l'énergie et des engagements commerciaux à long terme". Et sans oublier les holdings qui sont annexés aux vice-présidents. Ainsi, à l'aboutissement de la loi de 1986, on trouve le holding des pétroliers; pour l'aval, le holding raffinage, chimie hydrocarbures (exemple Nafec); pour la commercialisation le holding Sonatrach, il lui est rattaché le holding Sonatrach / valorisation des hydrocarbures (exemple Nafal). Au niveau international, le Groupe Sonatrach a mis en place un système d'organisation de ses activités par le regroupement des compagnies filiales à l'étranger autour d'un Holding international (SIHC) créé en juillet 1999 qui opère dans différents pays.

2. Le management d'entreprise est inséparable de la gouvernance globale L'organisation de Sonatrach est une organisation qui combine à la fois l'organisation hiérarchique et l'organisation divisionnelle, ce qui ne lui acquies pas la souplesse de ses concurrents au niveau international, sans compter la rigidité du système bancaire et surtout

les interférences politiques, ce qui est propre à toute entreprise publique même dans les pays développés. Certes, les P.-dg des grandes compagnies publiques comme en France sont nommés par le président de la République en conseil des ministres mais à la différence notable, ils sont liés à un contrat de performance avec l'Etat actionnaire, ce qui n'est pas le cas, souvent, pour notre pays, la loi sur l'autonomie des entreprises publiques de 1990 ayant peu d'application. Cela est d'autant plus vrai pour l'Algérie avec le retour à une économie administrée qui touche la majorité des entreprises, comme l'a souligné fortement le secrétaire général de l'UGTA lors de la trinité de Annaba le 6 mars 2017. L'on confond ainsi l'Etat régulateur en économie de marché pouvant détenir des minorités de blocage pour certains segments jugés stratégiques, cette notion étant historiquement datée, avec le Tout Etat (Etat gestionnaire). C'est qu'il y a lieu de tenir compte de l'environnement international et la problématique de la nouvelle stratégie gazière mondiale. Sur le plan des résultats financiers, faute d'une clarté dans la gouvernance de Sonatrach, on ne discerne pas nettement ce qui est imputable à une bonne gestion interne et ce qui est imputable aux aléas internationaux qui sont déterminants. C'est que la croissance ou pas de l'économie mondiale joue comme un vecteur essentiel dans l'accroissement ou la diminution des recettes de Sonatrach. Aussi, l'analyse du fonctionnement de Sonatrach ne peut se comprendre sans la replacer à la fois dans la nouvelle configuration de la stratégie énergétique mondiale, tenant compte des coûts, pouvant découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement, ces recherches ayant occasionné des coûts entre-temps non amortis, du nouveau défi écologique avec un changement notable du modèle de consommation énergétique qui se dessine entre 2017/2020/2030. La gouvernance d'un pays est-elle même inséparable des mutations mondiales devant donc éviter d'isoler la micro-gouvernance de la macro-gouvernance qui sont inextricablement liées. La situation actuelle rend de plus en plus urgent le management stratégique et une transparence de la gestion de Sonatrach devant reposer pour tout d'abord le scientifique et opérateur du général au particulier, afin de saisir les interactions et pouvoir procéder à des actions par touches successives. Rendre plus efficace Sonatrach suppose plusieurs actions stratégiques : la replacer dans le contexte international et national ; un système d'organisation adaptés se fondant sur des réseaux et non plus sur l'actuelle organisation marquée essentiellement sur une vision hiérarchique, des centres de coûts transparents incluant la gestion du partenariat ; une gestion rationnelle des ressources humaines et élément essentiel du management stratégique, impliquer les cadres et être à l'écoute du collectif des travailleurs par un dialogue constructif permanent. L'ensemble de ces actions renvoie en fait à l'instauration de l'Etat de droit et de l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Comme démontré tout au cours de cette analyse opérationnelle, Sonatrach s'assimile peu à peu à une holding de services pétroliers et pétroliers; pour l'aval, le holding raffinage, chimie hydrocarbures (exemple Nafec); pour la commercialisation le holding Sonatrach, il lui est rattaché le holding Sonatrach / valorisation des hydrocarbures (exemple Nafal). Au niveau international, le Groupe Sonatrach a mis en place un système d'organisation de ses activités par le regroupement des compagnies filiales à l'étranger autour d'un Holding international (SIHC) créé en juillet 1999 qui opère dans différents pays.

3. Les axes directeurs d'un nouveau management stratégique de Sonatrach

Le modèle doit prendre en compte l'épuisement inéluctable des réserves hydrocarbures à terme devant être nuancé dans l'appréciation comme celle des découvertes de gaz puisque pour le pétrole les découvertes sont insignifiantes, fonction de cinq facteurs, du vecteur prix international, du coût d'exploitation, de la durée de vie du gisement, des découvertes technologiques et des énergies substitutibles. Il s'agit donc d'élaborer un modèle de simulation donnant plusieurs variantes en fonction des paramètres et variables -fonction de contraintes qu'il s'agit d'éliminer pour éviter des effets pervers, gérer d'autant prévoir surtout pour cette entreprise stratégique pour le pays. La démarche devra être de type itératif. Elle consistera à itérer les séquences en plusieurs étapes : fixer les objectifs d'amélioration des performances reliés à chaque fonction ou à chaque système de gestion, selon une démarche descendante et en vérifier le réalisme (ratios, contexte) ; évaluer l'ordre de grandeur des impacts attendus (gains, qualité, délais, coût...) selon une démarche ascendante ; évaluer les moyens et les délais nécessaires (ordre de grandeur) et enfin vérifier qu'à chaque objectif fixé peuvent être associés des indicateurs de performance faciles à mettre en œuvre. Cette simulation permettra la mise en place de deux ou trois scénarios d'amélioration des performances de Sonatrach tenant compte de l'évolution émergeant tant du cours du dollar, de l'euro que du cours du pétrole et du gaz, permettant d'identifier chaque action, décrire le contenu, évaluer les moyens, les délais, les coûts associés à l'action, vérifier le niveau de gain attendu éventuel, rédiger une fiche descriptive de chaque action stratégique, impliquer les cadres et être à l'écoute du collectif des travailleurs par un dialogue constructif permanent. L'ensemble de ces actions renvoie en fait à l'instauration de l'Etat de droit et de l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Comme démontré tout au cours de cette analyse opérationnelle, Sonatrach s'assimile peu à peu à une holding de services pétroliers et pétroliers; pour l'aval, le holding raffinage, chimie hydrocarbures (exemple Nafec); pour la commercialisation le holding Sonatrach, il lui est rattaché le holding Sonatrach / valorisation des hydrocarbures (exemple Nafal). Au niveau international, le Groupe Sonatrach a mis en place un système d'organisation de ses activités par le regroupement des compagnies filiales à l'étranger autour d'un Holding international (SIHC) créé en juillet 1999 qui opère dans différents pays.

et bon nombre d'autres secteurs étant tirés par la dépense publique via les hydrocarbures). Le groupe au niveau intérieur est donc le véritable moteur de l'économie algérienne, un fournisseur essentiel de revenus d'exportations, de revenus fiscaux, d'emplois. Sonatrach est donc l'Algérie et l'Algérie est Sonatrach et sa gestion et son image se répercutent directement sur l'ensemble de la société algérienne, d'où l'importance de tracer des pistes d'action car malheureusement, récemment, Sonatrach est sortie de ses métiers de base malgré la faiblesse de ses ressources humaines et surtout faisant double emploi avec d'autres départements ministériels notamment dans le dessalement d'eau de mer, récemment dans la production du ciment, l'aviation et projetant de fonder des banques, cette dispersion à vouloir faire tout à la fois grâce à des ressources financières qui sont la propriété de la Nation, a nui d'ailleurs à son management global stratégique.

4. Une comptabilité transparente de Sonatrach pour réduire les coûts

Un audit des immobilisations corporelles et incorporelles s'impose en urgence pour Sonatrach. Il est à rappeler que sur le plan strictement comptable, les immobilisations corporelles comprennent le terrain, les constructions, les installations techniques, matériel et outillage industriels, ainsi que les installations générales, agencements, matériels de transport, matériel de bureau et matériel informatique, mobiliers et emballages récupérables. Dans la comptabilité des sociétés, ne sont pris en compte que les biens dont l'entreprise est propriétaire, les biens corporels loués ne figurant pas à l'actif, ce qui constitue une lacune importante que certaines entreprises internationales combinent en général pour ne pas avoir un bilan biaisé. Quant aux immobilisations incorporelles, elles comprennent les frais d'établissement, les frais de recherche et développement, les concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés ainsi que le droit au bail commercial. Ces immobilisations sont souvent traitées d'une manière superficielle alors qu'elles sont déterminantes pour une entreprise comparable à Sonatrach, ce qui renvoie d'ailleurs au nécessaire renouveau du plan comptable national. A court terme pour Sonatrach, il s'agit de préparer un audit opérationnel du patrimoine existant, en le réactualisant à la valeur du marché. Parallèlement un audit technologique et des moyens matériels (fixes et roulants) qui permettront de rentabiliser ce qui existe car le poste services (paiement des connaissances étrangères, l'expertise nationale pour le même travail étant rémunéré actuellement et cela n'est pas propre à Sonatrach, parfois à dix fois moins que l'étranger) et l'immobilisation par parc roulant notamment au niveau de Nafal, sont inquiétants. Et surtout de préparer l'avenir dans le cas où Sonatrach opterait pour l'option de développement tant en amont qu'en aval - noyau dur de l'entreprise, en se spécialisant dans ses métiers de base - ce qui supposera d'importants moyens technologiques, financiers et humains tant pour l'exploration, la production et la commercialisation (analyse de l'efficacité et la performance des sociétés de forage, de géophysique, de construction et de services aux puits). Ces analyses précédentes supposent un système d'information sous forme de réseaux, base de toute action concrète dont l'informationnisme en est la base sous réserve de banques de données fiables. Cet audit préalable des immobilisations devrait permettre une gestion transparente des coûts et des contrats. L'objectif est d'optimiser les systèmes d'information quant à leur efficacité sur le plan du délai, coût et atteinte des objectifs. Cela impliquera l'analyse et le test d'efficacité des structures et organigrammes existants, de leur compatibilité avec les contraintes existantes, l'évaluation des circuits et l'analyse des supports d'information de gestion afin de raccourcir les délais source de surcoûts et des propositions concrètes pour améliorer l'organisation. Sur le plan comptable, Sonatrach, bien qu'existe une direction l'audit au niveau de la direction générale, établit souvent un bilan consolidé où l'on ne cesse pas correctement les centres de coût de fait de ce que les économistes appellent les comptes de transfert, pouvant voler la mauvaise gestion d'une division. Par ailleurs,

permette d'identifier les gisements de productivité et les niches de gains de coûts (comparaison avec des compagnies tests), volume, rentabilité et analyser la stratégie des principales institutions similaires dans le monde sur les plans : technologie- standards et normes, sous-traitance et enfin le conventionnement et ce, afin de réduire les coûts et d'avoir une stratégie agressive afin de prendre des parts du marché tenant compte de la concurrence.

5. Evaluer les contrats selon les normes internationales et optimiser la gestion des ressources humaines

L'objectif est l'évaluation objective du bilan des contrats toujours en termes de standards internationaux, du partenariat et l'impact de la généralisation des avis d'appel d'offres et des contrats gré à gré prévus par la loi, l'évaluation de la position financière de Sonatrach, ses perspectives et sa structure des coûts d'exploitation, tenant compte des comparaisons internationales. Cela passera nécessairement par la description des opérations suivantes : évaluation de la position financière : structure du bilan, charges (produits), de la reconstitution des centres de coûts pour l'exploitation, de l'évaluation des systèmes de gestion et de l'identification des centres de coût. La mise en place de ces instruments nécessaires dans toute entreprise d'envergure internationale, devrait permettre une amélioration de la gestion des contrats et du développement du partenariat, des projections économiques et financières et enfin la simulation / modification, ces actions devant aider à la prise de décision en temps réel. Dans ce cadre, je ne saurais trop insister d'un nouveau statut des commissaires aux comptes étant devenus des fonctionnaires des conseils d'administration, en prévoyant en urgence des avis d'appel d'offres transparents pour leur recrutement, une rotation régulière obligatoire ne devant pas dépasser trois à cinq ans tant au niveau de la direction générale de Sonatrach, que de toutes ses unités détenues à 100% que ses filiales. Enfin pilier de Sonatrach, un audit de la gestion des ressources humaines qui doit reposer sur la dialogue permanent. En effet, la gestion des ressources humaines est le fondement de l'efficacité de Sonatrach. A ce titre, il y a lieu de revoir les méthodes de promotion actuelles (bourse de l'emploi notamment) qui n'ont pas eu les effets positifs sur le terrain, encore que les intentions étaient parfois bonnes, avec la mise en retraite anticipée des cadres ayant atteint l'âge de 60 ans, ce qui est une aberration et a fait fuir de nombreuses compétences hors Sonatrach sans que n'était préparée la relève. L'évaluation de la performance des ressources humaines, par une formation permanente implique un audit mettant en relief nettement la typologie du personnel existant, l'adéquation de la formation aux besoins de Sonatrach, la disponibilité des compétences adéquates, les politiques de recrutement, les systèmes d'information quant à leur efficacité, les appréciations des mesures d'incitation et enfin l'évaluation du climat et de la culture d'entreprise de Sonatrach (audit social et audit de la culture liés au renouveau du système d'information) dont la prise en compte -au profit des travailleurs- d'une gestion plus rationnelle des importantes sommes des œuvres sociales que consacre annuellement Sonatrach. Sur le bien manager les ressources humaines suppose que le planning des actions à mener, doit être synchronisé du fait de la complexité de l'opération et sous-tendu par un dialogue permanent avec l'ensemble du collectif des travailleurs à tous les niveaux.

au niveau des unités de production, la comptabilité établit une valeur globale pour des ventes similaires de certains produits, résultante de la consolidation de produits exportés au prix international et de produits écoulés sur le marché interne à un prix largement plus bas. Aussi faute de comptes physico-financiers à prix constants, les ratios de gestion sont d'une signification limitée pour apprécier la performance. Il en résulte l'urgence de mettre en place des comptabilités analytiques et de mieux adapter les structures organisationnelles à la mission et aux contraintes de Sonatrach, de définir la structure des responsabilités et de concevoir un système d'information efficace, comme indiqué précédemment, fonctionnant sur le principe de réseaux. Par voie de conséquence cela nous amène à l'urgence de centres de coûts transparents en temps réel et des nouvelles règles du droit des affaires (droit des sociétés).

6. Conclusion générale : démocratiser la gestion de la rente de Sonatrach

L'Algérie ne peut continuer dans l'actuelle trajectoire sans vision stratégique avec des subventions non ciblées source de gaspillage et d'injustice sociale, le versement de salaires et traitements sans contreparties productives, quitte à aller vers le FMI 2018/2019, avec d'insupportables tensions sociales. L'Algérie a enregistré fin 2016 un déficit de la balance commerciale de l'ordre de 17,84 milliards de dollars, selon les statistiques définitives du commerce extérieur publiées par la direction générale des Douanes. Les importations du pays se sont établies à 46,72 milliards de dollars, tandis que les exportations ont été seulement de 28,88 milliards de dollars. Le seul document significatif étant la balance des paiements, il faudrait également ajouter aux sorties de devises les importations de services qui ont été entre 2010/2015 de plus 102 milliards/an de services et 4/6 milliards de dollars/an de rapatriements légaux de capitaux des firmes étrangères. Or les exportations hydrocarbures sont en chute libre avec des exportations hors hydrocarbures moins de deux milliards de dollars. D'ailleurs, le Fonds de régulation a été épuisé fin 2016 et les réserves de change sont passées de 192 milliards de dollars fin 2014 à 112 milliards de dollars fin 2016. Pour dépasser la situation actuelle, la nouvelle gouvernance tant locale que celle des entreprises, dont celle de Sonatrach ne saurait reposer sur le dictat bureaucratique mais implique de comprendre le fonctionnement la société tenant compte de la morphologie de la société suite aux travaux du prix Nobel de l'économiste indien prix Amartya Sen dans son apport sur l'anthropologie économique dans l'efficacité des organisations et qui influe sur l'entreprise publique ou privée. Les institutions ont un rôle très important sur les organisations et la société. Elles constituent un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme, le terme d'institution désignant "les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines", et aussi comme "les règles du jeu" qui façonnent les comportements humains dans une société. Parce qu'il est coûteux de coopérer sur le marché, il est souvent plus économique de coopérer au sein d'une organisation, la gouvernance faisant alors référence à la rationalité limitée, l'incomplétude des contrats, mais aussi à la spécificité de certains actifs (non substituables donc), et prenant en compte la nécessité d'adapter les organisations en introduisant l'importance de la confiance et du "capital social" comme ciment de la coopération. L'ensemble de ces actions renvoie en fait à la refondation de l'Etat reposant sur un Etat de droit et de l'urgence d'une gouvernance renouvelée. Comme démontré tout au cours de cette analyse, il faut être réaliste, l'Algérie dépendra encore pendant de longues années des recettes de Sonatrach. Mais le danger est que Sonatrach consacre une fraction croissante de ses revenus à ses propres investissements sans rentabilité réelle à moyen terme au détriment des autres secteurs inducteurs permettant de se libérer progressivement de la dépendance énergétique. D'où l'importance d'un débat national serein et sans passion, pour réaliser concrètement tant la transition économique qu'énergétique (mix énergétique). La sécurité du pays est posée.

ademmbeoul@gmail.com

*D. A. M., expert international - professeur d'université en management - docteur d'état en gestion (1974) - expert-comptable diplômé de l'Institut supérieur de gestion de Lille-France (1973) directeur général des études économiques et premier conseiller (magistrat) à la cour des Comptes 1980/1983- directeur d'études ministères Énergie/Sonatrach 1974/1979-1999/1996- 2000/2007-Voir notre intervention au Forum mondial du développement durable Paris 13 mars 2017 sur les axes de la transition énergétique de l'Algérie.

13^e round pour l'accession de l'Algérie à l'OMC : l'interminable négociation

Le 13^e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait se tenir au cours de ce premier semestre 2017, selon le bulletin d'information de l'OMC, publié sur son site web 2017.

PAR DOCTEUR ABDERRAHMANE MEBOUL

Selon le rapport de l'organisation, l'Algérie avait renouvelé, à cette occasion, son engagement de mettre son régime commercial en conformité avec les règles de l'OMC et a présenté les changements législatifs contenus dans le Plan d'action législatif révisé. Depuis le dépôt de sa candidature en juin 1987 auprès de l'ex-Gatt (remplacé par l'OMC en 1995), l'Algérie a mené, à ce jour, 12 rounds de négociations et a répondu à plus de 1.900 questions liées essentiellement à son système économique. L'Algérie a également tenu plus de 120 réunions bilatérales avec une vingtaine de pays et qui ont été couronnées par la conclusion, jusqu'à maintenant, de six accords bilatéraux avec le Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse, le Venezuela et l'Argentine.

1- L'OMC en 2016 représente 97 % du commerce mondial et 85 % de la population mondiale. Roberto Azevêdo est le sixième Directeur général de l'OMC. Sa nomination a pris effet le 1er septembre 2013, et ce, pour un mandat de quatre ans. À une réunion tenue par le Conseil général le 28 février 2017, les Membres de l'OMC sont convenus par consensus de nommer Roberto Azevêdo au poste de Directeur général pour un second mandat de quatre ans, qui débutera le 1er septembre 2017. A fin juillet 2016, l'organisation comptait 164 pays membres et 20 pays observateurs dont l'Algérie. En nous en tenant aux pays en voie de développement, après des poids lourds du continent africain, le Nigeria et l'Afrique du Sud, ou des petits pays comme le Tchad, le Niger, le Togo, l'Angola, le Bénin, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Ghana. Des pays du Maghreb, le Maroc et la Tunisie, la majorité des pays arabes pétroliers dont le dernier en date est l'Arabie saoudite, sans compter la majorité des pays de l'Amérique du Sud dont le Brésil, le Venezuela, le Chili, la Bolivie, le Pérou, le Mexique, le Cuba. En Asie avec l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Vietnam, la Corée du Sud et la Chine, cette dernière ayant adhéré à l'OMC en 2001, sans oublier la Turquie et un autre fondateur du communisme qui adhère à l'OMC, la Russie depuis le 15 décembre 2011. Pour accéder à l'OMC, la Russie a conclu 30 accords bilatéraux pour l'accès aux marchés des services, et 57 pour l'accès des biens. Concernant l'aspect multilatéral, Moscou a accepté d'abaisser le seuil de ses tarifs à 7,3 % contre 10 % actuellement. La Russie a aussi accepté de limiter ses subventions agricoles à 9 milliards de dollars en 2012, et de les réduire progressivement à 4,4 milliards d'ici à 2018.

Sur le plan des télécoms, la Russie a accepté que le seuil de 49 % maximum de capitaux étrangers soit supprimé quatre ans après son accession à l'OMC. Sur le plan bancaire, les banques étrangères pourront librement ouvrir des filiales en Russie, mais ne pourront pas représenter plus de 50 % du système bancaire russe. Par ailleurs, à partir du jour de l'accession, les importations d'alcool, et de produits pharmaceutiques ne seront plus soumises à des licences d'importation.

La Russie s'est aussi engagée à pratiquer des tarifs commerciaux normaux, pour le gaz naturel. Pour les responsables russes et notamment, le négociateur en chef russe, Maxim Medvedkov, il vaut mieux d'essayer de changer les institutions financières et économiques mondiales de l'intérieur, plutôt que d'être mis de côté. Toujours selon les autorités russes, devenir membre de l'OMC signifie pour les Russes qu'ils pourront bien-

tôt acheter des machines-outils et les biens durables qu'ils importent, à des prix bien moins élevés qu'auparavant. 45 % des importations russes sont des machines et des biens durables. L'adhésion de la Russie à l'OMC va lui permettre d'exporter plus de produits qu'avant.

Son industrie sidérurgique notamment ne sera plus sujette aux quotas imposés aux exportateurs non membres de l'OMC. De plus, les barrières douanières vont disparaître sur 700 catégories de produits, ce qui va faire baisser les taxes à l'importation de 10 à 7 %.

2- Comme rappelé précédemment, l'Algérie, elle est observatrice de l'organisation depuis 1987 et négocie depuis plus de 15 années étant un des pays qui atteint le record mondial. Un ex ministre algérien du commerce avait affirmé en décembre 2011, que l'Algérie serait membre de l'OMC pour 2012, mais la réponse à cette époque du directeur général adjoint de l'OMC, Alejandro Jara, lors d'une visite début juin 2011 qui avait insisté sur le fait que l'Algérie devrait redoubler d'efforts pour son accession à cette organisation afin de ne pas rester en marge des mutations mondiales lors d'une séance de travail à l'APN, en présence de son président, de ministres et de responsables de la banque d'Algérie.

Les accords avec l'OMC, qui s'inscrivent dans un espace mondial concernant uniquement le volet économique, reprennent les grandes lignes de l'Accord qui lie l'Algérie depuis le 1er septembre 2005 à l'Europe, ancré dans le processus de Barcelone, qui s'inscrit dans un espace régional mais en incluant des volets politiques et culturels. Ces accords ont des incidences stratégiques sur le devenir tant de l'économie que de la société algérienne : interdiction du recours à la dualité des prix pour les ressources naturelles; élimination générale des restrictions quantitatives au commerce (à l'import et à l'export); normes de qualité pour protéger la santé tant des Hommes que des animaux (règles sanitaires et phytosanitaires); obligation d'observer les règles de protection de l'environnement dans l'usage de l'énergie pétrolière, les accords environnementaux conçus, certes, en dehors de l'OMC, ont été intégrés dans les préoccupations de l'OMC lorsque cet aspect n'est au bon développement du commerce ; mesures concernant la liberté des mouvements de capitaux (transfert de profits), la propriété intellectuelle dont la protection est une condition essentielle afin de lutter contre le piratage et donc, l'intégration de la sphère informelle dominante intimement liée à la logique rentière en Algérie qui contrôle 40 % de la masse monétaire en circulation et plus de 65 % des segments de produits de première nécessité au niveau du marché intérieur.

3- D'une manière générale, l'adhésion de l'Algérie à l'OMC lui imposera l'ouverture des frontières et la spécialisation accrue suscitée par la mondialisation. En effet, tant les accords avec l'Union européenne que ceux de l'OMC, prévoient de développer les échanges en mettant en place les conditions de la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux. Il s'ensuit que l'Algérie devra procéder au démantèlement des droits de douanes et taxes pour les produits industriels et manufacturés sur une période de transition. Tous les monopoles d'Etat devront être ajustés progressivement de manière à ce qu'il n'existe plus de discrimination en ce qui concerne les conditions d'approvisionnement et de commercialisation des marchandises entre les ressortissants des Etats membres.

Ces accords devraient donc faire passer les industries algériennes du statut d'industries protégées à des industries totalement ouvertes à la concurrence internationale avec la suppression totale des obstacles tarifaires et non tarifaires, posant d'énormes défis aux entreprises algériennes.

L'environnement considéré comme un bien collectif est un domaine privilégié de coopération, l'objectif étant la préservation des équilibres écologiques, exigeant de mettre en place des normes de qualité de plus en plus strictes, l'Algérie devant s'engager à

mettre progressivement en œuvre les différentes recommandations des chartes sur l'énergie et l'environnement.

Évoquer uniquement la situation mono exportatrice ne tient pas la route, les principaux pays de l'Opep étant déjà membre de l'OMC.

4- L'adhésion ou pas à l'OMC dépendra grandement des rapports de forces internes (donc politiques), et surtout d'une réelle volonté de clarification de la trajectoire future d'une libéralisation maîtrisée de l'économie algérienne pour une efficacité économique couplée avec une profonde justice sociale, évitant cette concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière et donc une lutte efficace contre l'immoralité et la corruption, qui prennent une proportion dangereuse. Ceci n'est pas une question de lois, déjà nombreuses, mais de pratiques sociales renvoyant à l'urgence d'une gouvernance renouvelée de l'ensemble de ces contraintes imposées, tant par les accords d'association que de l'OMC, pourrout-elles arrimer l'économie algérienne à l'économie mondiale et jouer le rôle d'un important facteur d'entraînement du développement économique et du progrès social ?

L'instabilité juridique et le manque de visibilité dans la politique socio-économique, la dominance de la sphère informelle et un système financier totalement déconnecté du système financier international, accroît le pessimisme quant à une volonté politique d'ouverture en fait de véritables réformes économiques et politiques, ce qui explique les déclassements successifs entre 2007/2016 de nombreuses organisations internationales. La question qui se pose alors est celle de la possibilité de modifier le régime de croissance pour atteindre un double objectif, aujourd'hui apparemment contradictoire : d'une part, créer les emplois nécessaires, d'autre part, améliorer la compétitivité internationale tout en distribuant davantage de revenus, notamment par le canal de la productivité des facteurs.

C'est que la structure productive actuelle rend la croissance volatile et soumise aux chocs externes, la ressource financière, l'importance des réserves de change n'étant pas synonyme de développement.

5- Cependant il faut éviter de fausses interprétations. La récente loi votée du retour des licences d'importation s'insèrent dans le cadre du respect des engagements internationaux de l'Algérie. Les informations que j'ai recueillies auprès du gouvernement algérien, apportent les précisions suivantes. La liberté du commerce et de l'industrie est le fondement de la politique économique et commerciale du gouvernement algérien, consacrée par l'ensemble des dispositions de la législation algérienne.

Dans ce cadre, cette législation à l'instar de ce qui est prévu par les législations de plusieurs pays à économie ouverte en Europe et ailleurs, la possibilité de recourir dans des cas précis et prédéfinis, période de transition, afin de mettre à niveau l'appareil productif, aux licences d'importation ou d'exportation neutres dans leur application et administrées de manière juste et équitable, pour gérer des exceptions à cette liberté du commerce et ce en conformité aux règles de l'OMC.

Aussi, l'Algérie, selon nos sources gouvernementales, tout en préservant ses intérêts propres comme tout pays, entend se conformer aux accords internationaux, notamment l'Accord d'association avec l'Europe, les négociations avec l'OMC, dont il n'est nullement de remettre en cause et ce contrairement à des déclarations tendancieuses de certains. Invoquer la situation mono exportatrice de l'Algérie, ne tient pas la route, la majorité des pays de l'Opep étant membres de l'OMC dont le dernier en date étant l'Arabie saoudite. Aussi, j'estime fermement que pour bénéficier des effets positifs de l'Accord avec l'Europe que d'une éventuelle adhésion à l'OMC, (sinon les effets pervers l'emporteront) qu'il faille faire d'abord le ménage au sein de l'économie algérienne et que ce sont les freins à la réforme globale du fait de déplacement des segments de pouvoir (les

gagnants de demain n'étant pas ceux d'aujourd'hui) qui explique le déperissement du tissu productif que toute analyse opérationnelle devra relier l'avancée ou le frein aux réformes en analysant les stratégies des différentes forces sociales en présence, la politique gouvernementale se trouvant ballottée entre deux forces sociales antagoniques, la logique rentière épaulée, par les tenants de l'import et de la sphère informelle malheureusement dominante, et la logique entrepreneuriale minoritaire.

Cela explique, que l'Algérie est dans cette interminable transition depuis 1986, ni économie de marché, ni économie administrative, expliquant les difficultés de la régulation, l'avancée des réformes étant inversement proportionnelle au cours du pétrole et du cours du dollar, les réformes depuis 1986 étant bloquées ou timidement faites avec incohérence lorsque que le cours s'élève. L'aspect sécuritaire qui, s'étant nettement amélioré, l'Algérie doit créer des conditions favorables au développement en levant les contraintes d'environnement devant favoriser l'épanouissement de l'entreprise seule source de création de richesses permanentes, et son fondement la valorisation du savoir renvoyant à l'urgence d'une gouvernance renouvelée donc à la refonte de l'Etat dont les fonctions nouvelles tenant compte d'une économie ouverte ne peuvent être celles d'un Etat jacobin (centralisation bureaucratique), impliquant une participation plus citoyenne au sein d'un Etat de droit.

6- L'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce pour l'Algérie est irréversible devant bénéficier des accords de Doha qui prévoient une période de transition avant toute libéralisation, (5 ans et plus), pouvant introduire temporairement les licences d'importation, en cas de tensions de la balance des paiements, ce qui est le cas actuellement, mais après négociations tenant compte des expériences bien négociées de la Russie et de l'Arabie Saoudite dont les économies sont dépendantes des hydrocarbures.

Car comment ne pas rappeler que des dizaines de réunions et de commissions ont vu le jour largement médiatisées, des conférences nationales sur le commerce extérieur ou ont été abordés l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, où tous les acteurs économiques majeurs ont été conviés UGTA, d'autres syndicats, et toutes les organisations patronales ainsi que les représentants des ministères et de nombreux experts. D'où l'importance de profondes réformes structurelles qui trouveront l'opposition des tenants de la rente. Force est de constater en ce mois de mars 2017 que la position extérieure de l'Algérie reste dominée par la faiblesse de inhérente à sa spécialisation dans les hydrocarbures : faiblesse la production et les exportations hors hydrocarbures moins de 4 % du total donc marginales et à l'intérieur de ces 4 % les dérivés d'hydrocarbures et demi-produits ferreux et semi-ferreux représentant plus de 70 %. L'Algérie n'a pas de prise sur ses propres comptes extérieurs, qui ne dépendent que des cours du pétrole/gaz et du taux de change du dollar. Le PIB par habitant évolue donc de manière chaotique. Disposant d'une richesse naturelle éphémère, celle-ci étant amenée à s'épuiser, l'Algérie doit à la fois préserver cette ressource pour les générations futures et progressivement trouver des sources de revenus différents.

Il s'ensuit que les niveaux de croissance nécessaires pour entraîner une amélioration significative de la situation, estimés à 8/9 % par an jusqu'en 2017/2020, semblent difficiles à atteindre sans de profondes réformes structurelles qui entraîneront forcément une recomposition du pouvoir politique et économique, d'où des résistances qu'il s'agit de contourner par un discours de vérité transparent. Car un modèle économique collant aux réalités mondiales et locales, doit être porté forcément par des forces sociales réformatrices. Sinon il n'a aucune chance de voir le jour. D'où l'importance de dynamiser le Conseil économique et social, lieu par excellence du dialogue économique et social en léthargie et non renouvelé depuis des années.

A. M.

LOUNIS AÏT MENGUELLET CÉLÈBRE SES 50 ANNÉES DE CARRIÈRE À ALGER

15.000 personnes pour le ciseleur du verbe

Le poète et interprète de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet, a animé vendredi 24 mars 2017 à Alger un concert grandiose devant des milliers de fans à l'occasion de ses 50 années de carrière artistique marquée par une vingtaine d'albums.

PAR ROSA CHAOUI

Organisé par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), le spectacle d'Aït Menguellet, qui s'est déroulé à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, a drainé quelque 15.000 spectateurs, selon les organisateurs.

Accompagné par des musiciens dont son fils Djaâfar, également chanteur et multi-instrumentaliste, Aït Menguellet a gratifié le public, trois heures durant, de plusieurs de ses chansons tirées de son répertoire riche de plus de 200 titres, dans une ambiance harmonieuse et festive.

Le concert-événement dont la recette sera versée à l'association Fedjr d'aide aux personnes atteintes de cancer, a été entamé par un hommage aux chantres de la chanson kabyle, en l'occurrence Slimane Azem, Cherif Kheddam et Akli Yahiatène. L'artiste a interprété des titres de leurs répertoires respectifs. Il a été ovationné en interprétant notamment *Loukan mazal tghanigh*, un chef d'œuvre de Chérif



Kheddam à l'honneur de la femme. Très impressionné et ému par un public nombreux, Lounis Aït Menguellet a chanté *Din amçum* (La dette maudite) et *Tamtut* (La femme) tirées de son dernier album *Isefra* (poèmes) sorti en 2014. Il a également servi *Assandu n waman* de son album *Yenna-d wemghar* (Le sage a dit, 2005) qui a recueilli une admiration particulière d'un public émerveillé.

A la fin du concert, une cérémonie a été organisée à l'honneur de l'artiste en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, et du directeur

général de l'Onda, Sami Bencheikh El-Hocine.

A l'occasion de la célébration des 50 années de carrière de Lounis Aït Menguellet, l'Onda a édité un coffret composé de 12 CD et un livret.

Compositeur et auteur d'une vingtaine d'albums dont *Tiregwa* (1999), *Yenna-d wemghar* et *Tawriqt tacebhant* (La page blanche, 2010), Aït Menguellet est réputé pour ses textes engagés et élaborés, faisant de lui un des artistes les plus populaires.

A travers ses textes, le ciseleur du verbe, comme se plaisent à le surnommer ses fans, évoque les travers de la société, clame la fraternité, le pardon et l'amour et dénonce l'injustice.

Sa première apparition sur scène remonte à la fin des années 60 avec

Ma trud ula d nek kter (Si tu pleures, moi je pleure encore plus), titre de sa première chanson dévoilée lors de l'émission *Ighanayen uzekka* (Les chanteurs de demain) sur la chaîne II de la Radio algérienne. Après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert en janvier 2015, Lounis Aït Menguellet a marqué son retour six mois après par une tournée nationale pour promouvoir son album *Isefra*, sorti une année plus tôt. Un nouvel album composé de sept chansons sortira fin avril, a-t-il annoncé récemment.

R. C.

PLASTICIEN ET PHOTOGRAPHE

Ammar Bouras expose à Alger

Une exposition de photographie d'art et de sculpture, mettant en avant le traumatisme géologique et environnemental des essais nucléaires français à In-Ekker au nord de Tamanrasset, a été inaugurée vendredi à l'espace d'art contemporain "Espaco" à Alger. Intitulée "24 3'55"N 5 3'23"E", un titre renvoyant aux coordonnées GPS du lieu du drame nucléaire, cette exposition immortalise en 18 clichés un espace de vie éternellement agonisant et gravement pollué. Une première série de photographies de Ammar Bouras capte le regard du visiteur par la beauté des paysages désertiques de la région sublimés par une exploitation saisissante des lumières naturelles à différents moments du jour ou de la nuit, pour montrer la beauté naturelle brute du Grand Sud. L'objectif du photographe s'est longuement attardé sur les environs du mont Taourirt Tan Afella, où 13 essais nucléaires de l'armée française se sont déroulés entre 1961 et 1966, témoin d'une logique militaire sacrifiant homme, faune et flore sur plusieurs générations.



Dans cette région le photographe a immortalisé les effets de "l'accident de Béryl" du 1^{er} mai 1962 quand des éléments radioactifs s'étaient échappés des galeries souterraines mais aussi ce qui reste des centres militaires. Plusieurs clichés montrent un espace

fantomatique jonché de grillages et de fils barbelés où les clôtures des bases militaires sont encore visibles tout comme les plaques de signalisation de l'époque.

Une très grande quantité de déchets métallique (barils et ferraille)

témoigne par les photos de Ammar Bouras de l'ampleur de l'impact environnemental de ces essais, notamment sur la flore quasi inexistante et les rares cours d'eau.

Une peinture d'une carte géographique montrant l'emplacement des 13 essais nucléaires dans la région est également exposée en mentionnant les noms de pierres précieuses donnés à chaque opération.

Outre ces photographies, Ammar Bouras a présenté plusieurs sculptures réalisées par des collages de plaques de verre ou en travaillant sur du verre fondu et coloré alors que certains volumes laissent apparaître des fragments de photographies en filigrane.

Photographe, plasticien et vidéaste, Ammar Bouras, diplômé de l'Ecole des beaux-arts d'Alger où il avait également enseigné, expose ses œuvres depuis 1992 en explorant les ressources communes à la peinture et la photographie.

Il a exposé ses œuvres dans plusieurs pays dont la France, les Etats-Unis, ou encore le Mali.

R. C.

FOOTBALL

Place maintenant à Dame Coupe



Après le déroulement, avant-hier, des matchs de mise à jour du calendrier du championnat, les clubs de l'élite ont désormais l'esprit tourné vers la Coupe d'Algérie et les quarts de finale, prévus le week-end prochain.

PAR MOURAD SALHI

Cette étape avancée de l'épreuve populaire réserve aux puristes de la belle ronde un clasico entre le MC Alger et la JS Kabylie, alors que l'USM Bel Abbès accueillera le NA Hussein Dey dans une affiche palpitante. Une semaine après le match de championnat qui s'est soldé sur le score de parité (1-1), les deux habitués de Dame Coupe vont s'affronter dans un autre rendez-vous qui ne reconnaît que la victoire. Auteur d'une belle prestation lors du match d'avant-hier, les Canaris sous la houlette de l'entraîneur Mourad Rahmouni tenteront d'aller plus loin possible en Coupe. "Nous avons des choses à revoir sur le plan offensif. Le groupe manquait le dernier geste et la

Coupe ne reconnaît que la victoire", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Jaunes et Verts, Mourad Rahmouni. Le tenant du titre, le Mouloudia d'Alger en l'occurrence, joue les premiers rôles en championnat mais il ne lâche pas la Coupe. "La Coupe est l'un de nos objectifs cette saison. Nous allons faire notre possible pour préserver notre bien", a indiqué le président du MC Alger, Omar Ghrib.

L'autre affiche de ce tour opposera l'USM Bel Abbès au NA Hussein Dey au stade du 24-Février 56 à Sidi-Bel-Abbès. Les deux équipes sont déjà en pleine préparation pour ce rendez-vous qui s'annonce palpitant et indécis. L'USM Bel Abbès, dauphin de championnat compte jouer ses chances jusqu'au bout dans cette compétition. "On voulait effectuer un stage en dehors de la ville de Bel Abbès pour mettre les joueurs loin de toute pression, mais la direction nous a fait savoir qu'il n'y a pas de moyens. N'empêche, nous allons faire avec et préparer dans la sérénité cette sortie à domicile à ne pas rater. Le NAHD n'est pas une équipe à présenter, mais on ne doit pas rater cette belle opportunité à domicile et devant notre public", a indiqué l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouazani. En face, le Nasria a choisi la Tunisie pour

se préparer pour ce rendez-vous d'envergure. Les poulains de l'entraîneur français Alain Michel qui reviennent en force en championnat, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin.

L'ES Sétif, leader de championnat, recevra de son côté l'US Tébessa dans un match qui s'annonce a priori à son avantage. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, stoppé dans son élan avant-hier par le CR Belouizdad (1-0), en match de la mise à jour, a déjà tourné la page. "Chaque compétition possède sa particularité. Certes, on aura l'avantage du terrain mais la Coupe se joue souvent sur un petit détail. On doit oublier le championnat et se consacrer entièrement à ce match de Coupe", a déclaré d'ailleurs l'entraîneur de l'Entente Kheiredine Madoui.

Le dernier match au programme de ce tour aura lieu au stade du 20-Août d'Alger et mettra aux prises le CR Belouizdad et le CA Bordj Bou Arreridj. Le gars de Bordj Bou Arreridj ne comptent pas se présenter à Alger dans la peau de la victime expiatoire, mais feront de leur mieux pour créer la surprise et revenir avec le ticket qualificatif pour le dernier carré.

M. S.

MISE À JOUR DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Fin de série pour l'ES Sétif

Le clasico de la Ligue 1 Mobilis, MC Alger - JS Kabylie, n'a pas connu de vainqueur. Les deux équipes se sont neutralisées, sur le score de 1 but partout, à l'occasion de la mise à jour du championnat national jouée samedi. Dans les deux autres matchs, l'ES Sétif, leader, a été freinée par le CR Belouizdad, alors que le RC Relizane se donne de l'air suite à sa victoire arrachée face à l'USM Alger.

Le moins que l'on puisse dire est que l'affiche MC Alger - JS Kabylie a été nulle sur toute la ligne. Ce match des extrêmes disputé entre les deux représentants algériens en Coupe de la Caf n'a pas connu de vainqueur (1-1). Dans un stade du 5-Juillet qui n'a pas fait le plein pour ce clasico, la première mi-temps a été d'un ennui terrible. Les deux protagonistes n'ont rien démontré sur le terrain, sauf quelques rares timides tentatives. En effet, la JSK, deuxième reléguable (15^e), porte son total à 19 points et compte encore 4

matchs en retard. Concernant le MCA (3^e - 36 pts), les Algérois peinent toujours à s'imposer au 5-Juillet. Les Verts et Rouge marquent le pas et perdent du terrain par rapport à l'ESS et à l'USMBA dans la course au titre, même s'ils comptent encore 3 rencontres en retard.

La belle série de l'Entente de Sétif (8 victoires, 1 nul) a pris fin ce samedi au stade du 20-Août-1955 (Alger). Les Sétifiens ont été stoppés dans leur élan par une équipe du CR Belouizdad, connue pour être intraitable dans son antre (1-0). La défection de cinq joueurs-cadres dans l'effectif de la formation des Hauts-Plateaux (Ziti, Mellouli, Amada, Amokrane et Nadjji) a eu son impact dans le rendement global du leader du championnat. Logé dans le ventre mou du tableau, le Chabab (6^e - 33 pts) assure quasi-définitivement sa place en Ligue 1 pour la saison prochaine et peut se focaliser sur la Coupe d'Algérie, une compétition qu'il affectionne tout particulière-

ment. Pour sa part, l'ESS caracole toujours en tête du championnat (47 pts), malgré sa défaite, et profite des contre-performances de ses poursuivants. La meilleure opération de cette mise à jour du championnat est incontestablement la belle victoire du RC Relizane devant l'USM Alger (2-0). Corrigé sur le score de 6 buts à 0 lors de la phase aller, le Rapide est parvenu à prendre sa revanche en s'imposant avec l'art et la manière grâce à deux réalisations inscrites en première période par l'entremise de Guebli (18^e) et de Benayad (35^e). Fort de ce succès salutaire, le RCR s'offre un grand bol d'air frais. 11^e au classement, avec un match en retard, les Lions de Mina comptabilisent désormais 26 unités et s'éloignent quelque peu de la zone rouge. Quant à l'USMA, les Rouge et Noir descendent du podium et reculent à la 4^e place (35 pts). A l'image des autres équipes, la formation de Soustara accuse un retard de deux matchs.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SEMI-MARATHON

Fethi Meftah et Souad Aït Salem sacrés à Saïda

Fethi Meftah de Horizons Ouled Mimoun de Tlemcen) et Souad Aït Salem de l'Olympique B. B. Arreridj ont remporté le championnat d'Algérie du semi-marathon disputé samedi à Saïda. Connus pour leurs performances dans les courses sur routes et le cross-country, les deux vainqueurs du jour ont réalisé une véritable démonstration de force en s'imposant sans grande difficulté. En fin tacticien, Fethi Meftah a temporisé durant les 5 premiers kilomètres pour ensuite se porter au devant du peloton pour ne plus quitter la première place bouclant les 21.097 kilomètres en 1h07.05. Il a ainsi pu prendre près de 100m d'avance sur Noui Cheikh de CN Nounou (1h.07.27), tandis que la troisième place est revenue à Farid Terfaya (1h 07.45), autre athlète du CN Nounou.

Chez les dames, Souad Aït Salem n'a pas fait dans la demi-mesure. La pensionnaire de l'Olympique B. B. Arreridj a pris les choses en main dès le coup d'envoi de la course. Talonnée par sa camarade Nawel Abbas, les deux Bordjiennes ont fait le course en tête jusqu'aux derniers mètres, moment choisi par Aït Salem pour porter sa dernière attaque et s'adjuger le titre national en 1h18.44.

Abbas, a quant à elle fini avec 11 secondes de retard (1h18.55), alors que le podium a été complété par Malika Benderbal du PC Alger (1h18.58).

Pour rappel, ce championnat a vu la participation de 78 athlètes (39 dames) issus de 48 clubs représentant 25 wilayas.

AFROBASKET 2017 - ELIMINATOIRES

L'Algérie rate la qualification

La sélection algérienne de basketball a raté la qualification pour la phase finale de l'AfroBasket - 2017, en s'inclinant face à son homologue marocain sur le score de 71 à 77, en match comptant pour la deuxième journée du tournoi retour des éliminatoires de la Zone 1 pour l'AfroBasket 2017, disputé samedi à la salle olympique de Radès à Tunis.

Le "Cinq" algérien qui a concédé une 3^e défaite en autant de matchs, ne participera donc pas à la phase finale de l'AfroBasket 2017, laissant les deux billets qualificatifs de la Zone 1 à la Tunisie et au Maroc. L'Algérie qui jouera son dernier match pour l'honneur face à la Tunisie dimanche (17h), garde tout de même l'espoir d'obtenir une des deux invitations que Fiba Afrique enverra à la fin des éliminatoires de toutes les zones. Les éliminatoires de la Zone 1 regroupent, seulement, trois pays à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, après le retrait de la Libye.

Le Maroc est le 10^e pays à composer son billet pour l'AfroBasket 2017, prévu du 18 au 30 août à Brazzaville, rejoignant le Nigeria, champion en titre, la République du Congo, pays hôte, l'Égypte, l'Ouganda, le Mozambique, la République démocratique du Congo, la Tunisie et la Côte d'Ivoire.

La phase finale regroupera 16 équipes : 12 équipes issues des qualifications, Congo (organisateur), le Nigeria (tenant du titre) et deux invitations (wild card).

ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Les Bleus maîtrisent le Luxembourg

Au cours de son histoire, l'équipe de France a trop perdu de points lors de déplacements jugés faciles pour prendre à la légère ce déplacement au stade Josy-Barthel.

Besoin de s'en convaincre ? Dès les premières minutes samedi soir, les Bleus ont de nouveau piétiné et ont d'abord dû se casser les dents sur le bloc adverse. Dans le marasme des premiers pas, le premier sourire a été accroché par Benjamin Mendy, dépuclé chez les grands lors de ce déplacement et auteur d'une première volontaire, mobile et plus que convaincante. Didier Deschamps voulait voir ses jeunes se lâcher et c'est finalement le point positif d'une première période où, au-delà de Mendy, Ousmane Dembélé s'est enfin montré à son avantage sous le maillot bleu. Des pieds de l'attaquant du Borussia Dortmund sont venus les premiers frissons et le premier vrai décalage qui a amené l'ouverture du score française bouclée par Giroud sur un super service de Sidibé (0-1, 28').

Jusqu'ici, les Bleus jouaient sans beaucoup de rythme et se contentaient avant tout d'occasions sur coups de pied arrêtés. Puis, le ton a été donné, la bande à DD a augmenté le son, Antoine Griezmann a inscrit un deuxième but sur penalty (1-2, 37'), a manqué un face-à-face et Blaise Matuidi a même fracassé le poteau d'une belle demi-volée. C'était pour le positif, car entre-temps, le Luxembourg a fait



chier la défense française, notamment par Aurélien Joachim et Daniel da Mota. Le point noir ? Les coups de pied arrêtés défensifs, où la France a d'abord failli se faire surprendre si Christopher Martins n'avait pas été trop court, avant de voir Matuidi sécher Da Mota et offrir une cartouche parfaite à Joachim (1-1, 33e). Voilà comment les hommes de Luc Holtz, rapidement privé de son gardien Anthony Moris sorti sur blessure, ont repris espoir pendant quelques minutes avant de se faire retourner dans la foulée. Un scénario essentiel tant la France n'a pas forcément rassuré et a une nouvelle fois eu besoin d'un long moment avant de définitivement entrer dans son match. Un classique de ses

déplacements qui ressemblent davantage à des matchs amicaux.

La suite de la partie n'a été qu'une domination stérile, imprécise et surtout marquée par deux belles occasions croquées par Antoine Griezmann. Il y a aussi eu les grimaces de Djibril Sidibé, sorti sur une civière après avoir été touché aux côtes, et quelques beaux mouvements trop rares. Puis, l'équipe de France a accéléré au moment où elle devait le faire, a inscrit le troisième but sur une tête puissante de Giroud (77', 1-3) dans la foulée, et Deschamps en a profité pour lancer Kylian Mbappé sur la piste, tout proche de faire sauter son compteur sur sa première frappe.

MANCHESTER UNITED

Une équipe moins chanceuse

A dix journées de l'épilogue de la Premier League, Manchester United pointe à la cinquième place du classement. Même s'ils comptent autant de défaites que le leader Chelsea (3), les Diables Rouges sont loin de leurs objectifs et risquent donc de rater la qualification pour la Ligue des Champions pour la deuxième année de suite. Cet échec sera dur à avaler, d'autant plus qu'Ibrahimovic et ses partenaires ont sérieusement manqué de bol cette saison. Le coach mancunien José Mourinho est connu comme un technicien qui se plaint souvent après les contre-performances. Toutefois, cette saison, les remarques qu'il avait

formulées concernant le manque de réussite des siens ont souvent été vraies. Outre le fait que sa formation a souvent buté sur des gardiens en état de grâce, il y a aussi eu un grand nombre de poteaux touchés de la part des attaquants mancuniens. Et si lors de chacune de ces fois le ballon avait terminé au fond plutôt que sur les montants, MU aurait eu 11 points de plus.

Ils devraient être dauphins de Chelsea

Ce chiffre est impressionnant, et il l'est d'autant plus qu'à ce comptage-là, l'équipe qui pointe derrière MU est bien

loin, en l'occurrence Manchester City. Les Citizens auraient eu 6 points de plus "seulement" si tous leurs tirs sur les poteaux avaient terminé au fond des filets. Suivent derrière Bournemouth, Crystal Palace et Swansea (2 points de plus). Pogba et consorts sont donc peu vernis cette saison. Avec 11 points de plus, ils auraient été deuxièmes au classement, à huit points de Chelsea et avec un match en plus à jouer. Mourinho n'a donc pas systématiquement tort lorsqu'il estime que son équipe méritait mieux, même si la chance fait partie du jeu et qu'il convient aux acteurs de la provoquer.

LE CLUB CHERCHE UN SUCCESSEUR À LUIS ENRIQUÉ

Le Barça passe aux choses sérieuses pour Pochettino

Pour succéder à Luis Enrique, qui quittera son poste à l'issue de la saison, sur le banc du FC Barcelone, plusieurs noms de techniciens circulent depuis quelques jours. Et notamment celui de Mauricio Pochettino (Tottenham), qui a rencontré le président du club catalan, Josep Maria Bartomeu, cette semaine. - Luis Enrique ne sera plus l'entraîneur du FC Barcelone la saison prochaine. Le technicien espagnol a annoncé son départ du club catalan à l'issue de son contrat. Les Blaugrana se sont donc mis à la recherche de son successeur. Plusieurs noms circulent

depuis quelques semaines. Mais un homme fait rêver tout particulièrement la direction barcelonaise : Mauricio Pochettino. Deuxième du championnat anglais avec Tottenham devant des écuries comme Manchester City, Liverpool, Manchester United et Arsenal, l'Argentin jouit d'un crédit énorme de l'autre côté de la Manche, comme en Espagne où ses résultats ne passent pas inaperçus. Si Pochettino part, Lloris aussi ? Et visiblement, Josep Maria Bartomeu est passé à l'action concernant l'ancien défenseur central. Le président du

Barça et le manager des Spurs ont ainsi dîné ensemble cette semaine, mercredi plus précisément, font savoir plusieurs médias anglais. S'il se plaît à Tottenham, où il est sous contrat jusqu'en 2021, Pochettino ne serait toutefois pas opposé à un départ. Surtout si c'est pour diriger le FC Barcelone. Quand il affirmait qu'il allait très probablement rester chez les Spurs la saison prochaine, voulant poursuivre l'aventure avec son entraîneur, mais tout en précisant que dans le football rien n'était écrit d'avance, Hugo Lloris ne pensait pas si bien dire...



LE PORTUGAL SANS TREMBLER
FACE À LA HONGRIE (3-0)

Le Double de Ronaldo

Le Portugal n'avait pas le droit à l'erreur à domicile ce samedi face à la Hongrie. Après la victoire de la Suisse face à la Lettonie un peu plus tôt dans l'après-midi, les coéquipiers de Cristiano Ronaldo devaient obtenir les trois points pour garder une chance de reprendre la première place du Groupe B. C'est André Silva qui a ouvert le score pour le Portugal après un bon centre de Raphael Guerreiro bien lancé sur son couloir gauche, l'attaquant du FC Porto n'avait plus qu'à pousser le ballon dans les filets. Cristiano Ronaldo s'est ensuite offert un doublé pour sceller la victoire des siens et revenir à deux points de la Suisse. Le ballon d'Or a ouvert le score après une superbe passe d'André Silva d'abord et une frappe du pied gauche aux abords de la surface et enfin sur coup franc à l'heure de jeu.

BELGIQUE GRÈCE (1-1)

Les diables rouges à la peine

Privé d'Eden Hazard au coup d'envoi, la Belgique est revenue au score dans les ultimes secondes pour concéder le match nul sur son terrain face à une équipe de Grèce bien présente. Trop présente même puisque les Grecs ont évolué en infériorité numérique pendant près de 30 minutes après l'expulsion de Tachtsidis. A la 46^e minute c'est Mitroglou qui était venu jeter un froid dans le stade du Roi Baudouin. Dans le temps additionnel, Tzavellas écopait d'un carton rouge et laissait ses coéquipiers à 9. A la 89^e minute c'est Romelu Lukaku qui a pu offrir à son équipe un point précieux pour garder la tête du Groupe H à deux points de leur adversaire du soir.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE GHARDAÏA

**CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
D'EL MENIAA**

DAIRA D'EL MENIAA

COMMUNE DE HASSI EL GARA

**Service des Finances et des moyens
Généraux**

AVIS D'ADJUDICATION

Le Président d'assemblée populaire communale de Hassi El Gara lance un avis d'adjudication Public pour la location des grands Locaux commerciaux et un cabinet médical communal suite au mis à prix l'adjudication se fera au siège de L'APC après quinze jours (15) et la date de la première parution de Set avis dans la presse nationale en arabe et en français à 09 heures.

Le dépôt des dossiers de candidature sera au niveau du bureau des patrimoines Communal dans un délai qui ne dépasse pas 48 heures avant l'adjudication.

Les conditions de participation :

- d'être de nationalité algérienne
- légalement compétent.

Le dossier se constitue de :

- *une Demande de participation légalisée citant nom et prénom profession et l'adresse complet du candidat
- *Engagement écrit du soumissionnaire selon un canevas remis par L'APC demeure une déclaration de participation et d'engagement selon les conditions du cahier des charges
- *Paiement d'une somme de deux mille dinars Algériens (2000.00 DA) pour retrait du cahier des charges
- *Cautionnement d'une somme de un dixième (01/10) du montant de la mise à prix mensuel comme garantie provisoire non remboursable en cas de retrait du candidat
- *Photocopie de la carte d'identité nationale
- *Casier judiciaire moins de 03 mois
- *Extrait de rôle (moins de 03 mois)
- *Extrait de Naissance du candidat.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Wilaya de Tissemsilt

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction

NIF : 38012000198 0990380 19000725.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel
N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics
Et délégations de service publics.

La direction de l'urbanisme et de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2017 paru le : 28/01/2017, dans le الصوت الآخر et MIDI LIBRE ANEP502 529.

Pour : La Réalisation Des Travaux de VRD tertiaires de l'Habitat rural groupé
Projet: Réalisation des Travaux de VRD et d'Aménagement.
Lot01: Travaux de VRD des SITE (40) Logts A La Commune Beni Lahcen
Lot02: Travaux De VRD Des 40 Logts A Rassa-El Mou Commune De Sidi Abed
Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots des travaux sont attribués à titre provisoire aux entreprise suivante :

Lot01: Travaux de VRD des SITE (40) Logts A La Commune Beni Lahcen

Entreprise	Note technique	Montant /TTC	Délai (mois)
Mosbah Abdelkader NIF : 158 380 600 10 9181	43.75	21 690 034.26 DA	12mois

Lot02: Travaux De VRD Des 40 Logts A Rassa-El Mou Commune De Sidi Abed

Entreprise	Note technique	Montant /TTC	Délai (mois)
Hadj OTMANE Mohamed lamine NIF : 181141500558106	41.10	24 766 208.28 DA	10mois

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats ,détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant sis a Rue Frère Hamdi - les Cinq Direction -

Au plus tard trois (03) jours à compter de la date d'affichage du présent avis d'attribution provisoire

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis d'attribution conformément à l'article 82du décret sus cite.

Midi Libre n° 3045 - Lundi 27 mars 2017 - Anep - 507 823

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Chien de mer en sauce rouge



Ingrédients :

1 kg de chien de mer en tranches
1 gousse d'ail
1 piment
1 pincée de cumin
1 c. à café de Paprika
3 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Laver les tranches de chien de mer, les couper en deux ou en 3. Les Mettre dans une marmite.
Faire une petite sauce avec l'ail écrasé, piment, poivre noir, cumin, paprika, sel. Arroser d'huile et faire revenir dans une petite casserole pendant 10mn.
Verser la sauce sur le poisson, recouvrir d'un demi litre d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 30mn.

Fondant au citron



Ingrédients :

200 g de beurre mou
150 g de sucre
200 g de farine
4 oeufs
1 citron

Préparation :

Faire bouillir une petite casserole d'eau. Laver, sécher le citron et prélever le zeste. Plonger les zestes 1 min dans l'eau bouillante, les égoutter puis réserver. Presser le jus du citron
Préchauffer le four th 5/6 (160°)
Dans un récipient, travailler le beurre ramolli au fouet jusqu'à ce qu'il prenne une consistance crémeuse, ajouter le sucre en pluie, sans cesser de fouetter.
Séparer les blancs des jaunes d'oeufs.
Dans le récipient de beurre, incorporer au fouet les jaunes un à un.
Incorporer la farine à la spatule et enfin les zestes et le jus de citron
Monter les blancs en neige avec le sel puis les incorporer délicatement à la pâte
Beurrer un moule à manqué et verser la pâte
Enfourner et faire cuire 35 min (respecter le temps de cuisson pour que le gâteau soit fondant)
Démouler le fondant au citron sur une grille
Servir tiède ou refroidi

COUPES DE CHEVEUX Astuces "anti-âge"

Gagner quelques années grâce à une coupe de cheveux, c'est possible. Adoptez la bonne coupe et la couleur qu'il faut pour dissimuler des rides et redonner de l'éclat à votre visage. Offrez-vous donc un petit coup de jeune, en quelques simples coups de ciseaux.

La bonne coupe

Ni trop court ni trop long

On opte pour la mi-longueur. On va coordonner la structure de la coupe avec les notions de visagisme. En effet, avec les années, la peau perd de l'élasticité, on va donc créer des volumes avec des jeux d'ombre et de lumière pour essayer de masquer les rides. L'idée, c'est de travailler des coupes naturelles et des dégradés afin d'adoucir le visage et d'éviter d'endurcir les traits.

long avec un effet dégradé qui permet de travailler des lignes plus légères autour du visage, comme par exemple des mèches qui corrigent les endroits les plus disgracieux.

La frange

A partir de 40 ans, on optera plutôt pour des mèches en mouvement qui cachent le front. On peut, par exemple, créer des mouvements courts sur l'avant qui cacheront les rides du visage.

Oser du très court passé un certain âge ?

On évite la coupe à la garçonne. En effet, le court accentue les lignes dures et met le visage à nu. On gardera donc des bases effilées qui vont créer du relief. Finalement, le visage sera adouci et affiné.

La bonne couleur

Naturellement, le métabolisme humain fait que le cheveu s'éclaircit avec l'âge. Ce qui, finalement, adoucit le visage qui a tendance à se durcir naturellement avec le temps.

La couleur peut aussi permettre d'éclaircir les cheveux afin d'adoucir encore plus les traits. On peut aussi opter pour des colorations chaudes, dorées et cuivrées. Cependant, on évite de

Le long jusqu'à quel âge ?

Le long est à éviter à partir d'un certain âge. On préfère le mi-



travailler sur des colorations uniformes, et on préfère la bi-coloration pour créer une couleur douce et naturelle tout en relief.

les extrêmes comme le noir profond, les blonds platine, le rouge, le violet trop intense.

Peut-on oser garder les cheveux gris sans faire

grand-mère ?

Oui à certaines conditions :

-On ne garde pas les cheveux blancs sur des cheveux longs car le blanc serait trop important par rapport au visage.

-Il faut que le blanc soit beau et entretenu car le blanc devient vite jaune et terne.

MAIN VERTE

Des roses miniatures au balcon

cons est la sécheresse imposée aux plantes si l'arrosage est différé. Une plante qui peut étaler ses racines dans le sol peut aller chercher l'humidité assez loin; ce n'est bien sûr pas le cas d'une plante en pot : si la terre du pot est sèche, c'est sec !

Bien acheter

Il se trouve fort heureusement des variétés de rosiers qui supportent bien la sécheresse. Préférez les roses miniatures : le pied a des besoins moindres, et la taille des fleurs est esthétiquement plus adaptée à un contenant et un espace réduit.

Plantation

Disposez au fond du pot une couche de gravier ou de billes d'argile expansée pour assurer un bon drainage, essentiel pour ne pas risquer le pourrissement des racines.
Vous planterez le rosier dans un mélange à part égales de terreau, de compost et de terre de jardin.

Entretien

Veillez à arroser régulièrement (sensiblement 2 fois par semaine en été), mais laissez sécher la terre entre 2 arrosages.
Ne surtout pas tomber dans le piège des petits arrosages quotidiens, qui maintiennent la motte humide et ne valent rien.



Il est possible d'agrémenter un coin de balcon avec de jolis rosiers miniatures. Avec un bon départ et des soins réguliers, vous arriverez à les garder d'une année sur l'autre...

Une contrainte : la sécheresse

La principale contrainte apportée par les cultures en pot sur les bal-

Trucs et astuces

Roseaux qui se maintiennent bien



Si vous avez cueilli des roseaux, pulvérisez, sur leurs duvets, de la laque à cheveux. Ils se maintiendront mieux.

Narcisses, iris, des fleurs toxiques



Ce sont de belles empoisonneuses. En effet, elles rejettent une substance toxique pour les autres fleurs. Si vous voulez faire un bouquet avec ces fleurs, mettez-les dans un vase séparé.

Eviter que le mimosa et les lilas ne se fanent



Pour éviter qu'il ne se fane trop vite, écrasez le bout du rameau avec un marteau et mettez en vase. Il durera plus longtemps. Le mimosa et les roses subiront le même traitement.

Prolonger la vie des coquelicots, dahlias, pivoines



Prolongez la vie de vos dahlias, coquelicots, pavots, pivoines, en brûlant sur quelques millimètres le bout de leurs tiges.

Mots Fléchés N°3218

subver- sive	↓	poten- tats filet de coquette	↓	qualifié	↓	viande de mouton réputée choc	↓	habitant d' aquarium	↓	appa- rence	↓	débrou- saillé tracasse- rie	↓
bisexués	↓			surface	↓					laveaux	↓		
déque	→							grands cerfs extraor- dinares	→				
pauvre	↓							brûlant sicilien continent laune	→				
fait feu	→					usages to- talement retraite sûre	→					cité de Chaldée	→
entasse- ment	↓			livre de cartes	→					se nourrit léquimi- neuses	↓	exacts	→
bienheu- reuses empes- terais	→			gnole	↓		canal de salin faux diamant	→				idiotie	↓
							alléguas	→					ferait paraître
giclée	↓	prince ottoman très douées	→			affluent du Rhin	↓		zone à voir exhi- beras	→			
				fameux coureur	→				direction d'un pôle agrandis	→			
décolo- rés	↓	bon départ de jeu interdit	→	savante	↓	côte de carpe échan- tillon	→					circonfé- rence sur diamètre commode	→
							était au courant armes de duel	→					
citron- nelle blocares d'air	↓						appuyer bruit de chute aquatique	→	vilaine	→			
								état de pauvan	↓				
quart de canicule	→					effrayée	→						combat- tre dans l'arène
bouclier	↓			écrase- ras odes qer- maniques	→	affreux supplice	→				titane à l'amphi fit en vitesse	→	
apostro- pha	→					devins culotté largeurs de tissu	→				difforme	→	
touffu	↓									couleur de robe	→		
								maqi- cienne	↓	débit de boissons genre d'olifan	→		manche
pas très chaudes	↓	person- nel antique génisse	→			puissants	→						
						cité nor- mande	↓						
solide- ment bâti	→					telle la voûte nocturne	→						
						bramer	→			travail en beauté	→		

SUDOKU

N°3218

SOLUTION SUDOKU

N°3216

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3216

	7	8				9		
3			1		6			
			2			4		
			4		8	3		5
		6	5		2	1		
4		3	7		1			
	8			1				
		4			5			9
	6					8	3	

8	6	7	5	1	4	9	2	3
5	2	1	3	9	7	8	6	4
9	4	3	6	8	2	1	7	5
2	3	8	4	6	1	7	5	9
4	5	6	9	7	3	2	1	8
1	7	9	2	5	8	4	3	6
6	8	5	1	2	9	3	4	7
3	9	2	7	4	5	6	8	1
7	1	4	8	3	6	5	9	2

•	C	R	E	U	F	F	•	A
P	O	L	I	S	S	E	N	N
•	R	A	V	I	S	S	E	U
A	R	R	E	T	E	•	R	U
I	D	E	E	•	R	A	S	E
E	G	O	•	S	T	A	G	E
•	E	N	A	•	A	I	R	•
E	R	S	E	A	U	•	E	V
•	A	•	R	I	P	E	E	•
R	I	G	O	L	E	•	A	R
•	•	O	P	E	•	C	R	U
S	E	U	L	•	C	H	A	R
•	P	L	A	C	E	•	O	S
R	E	U	N	I	R	•	T	R
•	R	•	E	N	C	R	E	E
F	O	C	•	E	L	U	S	•
•	N	O	M	M	E	•	V	I
E	N	L	I	A	•	L	A	I
•	A	L	E	•	F	E	R	•
P	I	E	U	V	R	E	•	N
•	S	E	X	E	•	E	F	E

Et si l'intégralité des bombes nucléaires explosaient simultanément ?

Que se passerait-il si l'ensemble des bombes nucléaires dont dispose chaque grande puissance explosaient ? Une véritable question existentielle dans le contexte géopolitique mondial actuel.

Souvenez-vous, en avril 2015 nous évoquions l'application en ligne Nukemap permettant de simuler une attaque nucléaire sur une carte et d'en constater les effets. Lorsque les petits êtres humains que nous sommes viennent à penser à une éventuelle troisième guerre mondiale, celle-ci ne pourrait être que nucléaire. Dans ce cas, nous supposons également que l'humanité n'en aura plus pour très très longtemps, ce qui est très juste. Un site de vulgarisation scientifique s'est penché sur la question et ses membres ont calculé l'ampleur d'une explosion nucléaire globale. Le raisonnement, tout sauf rassurant, a pourtant fait le choix de ne prendre en compte que les arsenaux nucléaires de la Russie et des États-Unis. Ensemble, ces deux pays disposent d'un total de 13.800 bombes (7.000 pour les États-Unis et 6.000



pour la Russie), soit 95 % du total mondial. Dans leur calcul, les membres du site ont considéré que l'intégralité de ces bombes était de type B83, un modèle 49 fois plus puissant que celle ayant ravagé la ville japonaise d'Hiroshima le 6 août 1945.

Des résultats édifiants

En effet, si l'on répartit de manière équitable l'ensemble des bombes sur la surface de la planète et que l'on fait exploser le tout simultanément, l'enveloppe terrestre se réduirait de 94

km³ en un instant ! Ce seraient également 232.000 km² de constructions humaines qui partiraient en fumée, soit l'équivalent de 295 villes aussi grandes que New York.

En ce qui concerne le bilan humain, ce n'est pas très joli non plus : tous les terriens se situant sur cette surface cumulée de 5,8 millions de km² souffriraient dans le meilleur des cas de brûlures au troisième degré. Ajoutez à cela des centaines de millions de personnes qui décèderaient dans l'heure suivant l'explosion, voire plusieurs

milliards.

Les rares survivants devront se contenter de faire avec l'hiver nucléaire qui s'installera ensuite : une sorte de gigantesque nuage radioactif composé également des tonnes de poussières brassées, le tout empêchant clairement les rayons du soleil de passer. Ainsi, cet environnement post-apocalyptique ne laisserait que peu de temps aux survivants en proie à l'air et aux pluies radioactives, ainsi qu'à une nuit glaciale perpétuelle.

En quelle langue pensent les sourds ?



Il s'agit d'une question rarement posée à laquelle nous ne pensons pas vraiment. Mais en quelle langue les personnes atteintes de surdité pensent-elles ? La réponse est n'est pas si évidente.

Afin de répondre à cette question, il faut premièrement distinguer les per-

sonnes qui sont devenues sourdes et celles qui sont nées avec ce handicap. Une personne qui devient sourde tardivement a logiquement tendance à penser dans la langue apprise durant l'enfance, la réponse à la première partie de la question est donc simple. Cependant, dans le second cas, c'est-

à-dire celui des personnes sourdes depuis leur naissance, les choses deviennent tout de suite plus complexes :

"Il n'est malheureusement pas possible de se glisser dans la tête d'une personne sourde et de pouvoir comparer ses pensées à celle d'un entendant, mais la plupart des sourds que j'ai côtoyés m'ont expliqué qu'ils pensaient par images, à partir de leur propre langue des signes", explique Yves Delaporte, anthropologue et ancien directeur de recherche au CNRS.

Il existe plusieurs langues des signes

L'expert travaille depuis des années sur le langage des sourds, car contrairement à ce que l'on peut croire, il n'existe pas une seule langue des signes, mais de nombreuses à travers

le monde.

"Ces langues diffèrent selon le pays, mais aussi la région, comme des dialectes", explique le spécialiste. "En France, chaque institut spécialisé pour les sourds (à Paris, Clermont-Ferrand, Metz, Arras, etc.), a développé sa propre langue des signes au cours du 20^e siècle, puis durant les années 80, un intérêt croissant est apparu pour cette forme de langage et le dialecte parisien s'est imposé dans l'Hexagone. Il s'est produit un phénomène similaire pour le français concernant les entendants : le dialecte d'Ile-de-France s'est imposé au cours du 20^e siècle, car c'était celui diffusé à la radio", poursuit Yves Delaporte.

En conclusion, il est fortement vraisemblable qu'un sourd de naissance (français) interprète en image la langue des signes française (LSF).

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Moteur à combustion interne (4 temps)

Inventeur : Nikolaus August Otto

Date : 1867

Lieu : Allemagne

Le terme moteur à combustion et explosion » désigne tout type de moteur à combustion interne à pistons alternatifs ou rotatifs, Diesel ou à allumage commandé dans lesquels les gaz brûlent avec un front de flamme dont la vitesse est, normalement, inférieure à celle du sona. Ce moteur est principalement utilisé pour la propulsion des véhicules de transport (tel qu'avions, automobiles, motos, camions, bateaux).

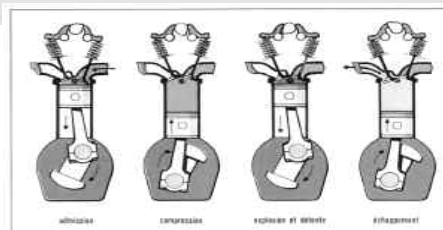


Fig. 6. Les quatre temps du moteur à explosion.

DIVERGENTE



20h55



Dans un Chicago post-apocalyptique, les habitants sont divisés en cinq groupes pour préserver la paix : les Erudits, les Sincères, les Fraternels, les Audacieux et les Altruistes. Beatrice, a vécu toute son enfance dans cette catégorie, dont son père, Marcus, est le chef. A 16 ans, elle passe un test scientifique qui doit définir à quel groupe elle appartiendra.

RUSH HOUR 3



20h55



A Los Angeles, l'ambassadeur Han, protégé par l'inspecteur Lee, est nommé à la tête d'une commission de l'ONU chargée d'éradiquer les triades chinoises. Mais il est abattu au moment même où il s'apprêtait à révéler l'identité du chef de ces fameux gangs. Lee tente en vain de poursuivre l'assassin. Il décide de refaire équipe avec Carter, son vieil ami, pour découvrir le nom du mystérieux caïd.

SHADES OF BLUE
QUI PEUT ME DIRE QUI JE SUIS ?

20h55



La culpabilité de Loman dans la mort d'un suspect désarmé devient un problème pour l'équipe, qui décide de tester sa loyauté. L'homme est au bord du précipice, désespéré par son propre tir et par le manque de moralité de la police. Wozniak, en pleine paranoïa, réalise que Donnie lui cache des informations. Il confie par ailleurs une mission à Harlee qui révèle que sa partenaire garde le silence sur certains faits.

DE GAULLE : DERNIER ROI
DE FRANCE

20h55



1^{er} président de la Ve République, en exercice de 1958 à 1969, Charles de Gaulle a marqué la France. Homme d'Etat toujours en action, mais partagé entre ses certitudes et ses doutes, il fut parfois comparé à un monarque, mais a toujours placé la grandeur et l'indépendance de la France avant tout. Ce documentaire évoque la personnalité du général, homme cultivé, brillant et ayant une haute idée de sa fonction.

LA SELECTION
DU MIDI LIBRENELLY ET MONSIEUR
ARNAUD

20h55



Nelly vient de quitter son mari Jérôme. Un jour, dans un café parisien, elle rencontre, par l'intermédiaire de Jacqueline, une amie, monsieur Arnaud, un juge reconverti dans les affaires, aujourd'hui retraité. Il engage Nelly pour taper ses mémoires à domicile car il ne sait pas se servir d'un traitement de texte. Peu à peu, une relation singulière s'installe entre ce vieux misanthrope et cette jeune femme intransigente.

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA
QUI A ENVIE D'ÊTRE AIMÉ ?

20h55



Charlotte ne se sent pas suffisamment populaire dans sa classe, ce qui la désespère de plus en plus. Les Lepic se mobilisent pour la soutenir dans ces moments délicats. Ils en viennent à se poser des questions sur eux-mêmes. Pourquoi leur est-il si difficile de se faire aimer ? Chez les Bouley, le frère de Denis, Jean-Pierre, arrive sans prévenir. Il oblige Denis à organiser l'anniversaire de leur mère à la maison. Celui-ci voit, malgré tout, l'avantage de cette situation.

DOSSIER
TABOU

20h55



Alors que plusieurs candidats à l'élection présidentielle envisagent de légaliser ou de dépénaliser le cannabis, les équipes de l'émission ont mené l'enquête sur les conséquences éventuelles d'une telle mesure. Elles se sont rendues notamment à Compiègne, dans l'Oise, au cœur d'une cité HLM d'un quartier difficile, où les habitants ne supportent plus les dealers qui ont pris possession des lieux. En banlieue parisienne, des policiers de la BAC témoignent de la lutte inefficace menée contre des revendeurs très souvent relâchés le jour même de leur arrestation. A Trappes, dans les Yvelines, sur un circuit automobile, l'animateur joue les cobayes et teste la conduite sous l'emprise du cannabis.

ENTRE DEUX
MÈRES

20h55



A 4 ans, Alice Leroy disparaît sur une plage. Déclarée noyée, la fillette n'est pas retrouvée. Onze ans plus tard, Sarah, sa mère, qui n'a jamais pu faire son deuil, la reconnaît. Une enquête de police révèle qu'Alice a été kidnappée par Jeanne Vivier. Celle-ci passe aux aveux. Elle l'a élevée comme sa propre fille avec son compagnon Stéphane, qui ignorait tout. Sarah et David Leroy apprennent peu à peu à vivre avec l'adolescente.

KENDALL + KYLIE JENNER

STYLISTES ET MANNEQUINS ULTRASTYLÉS

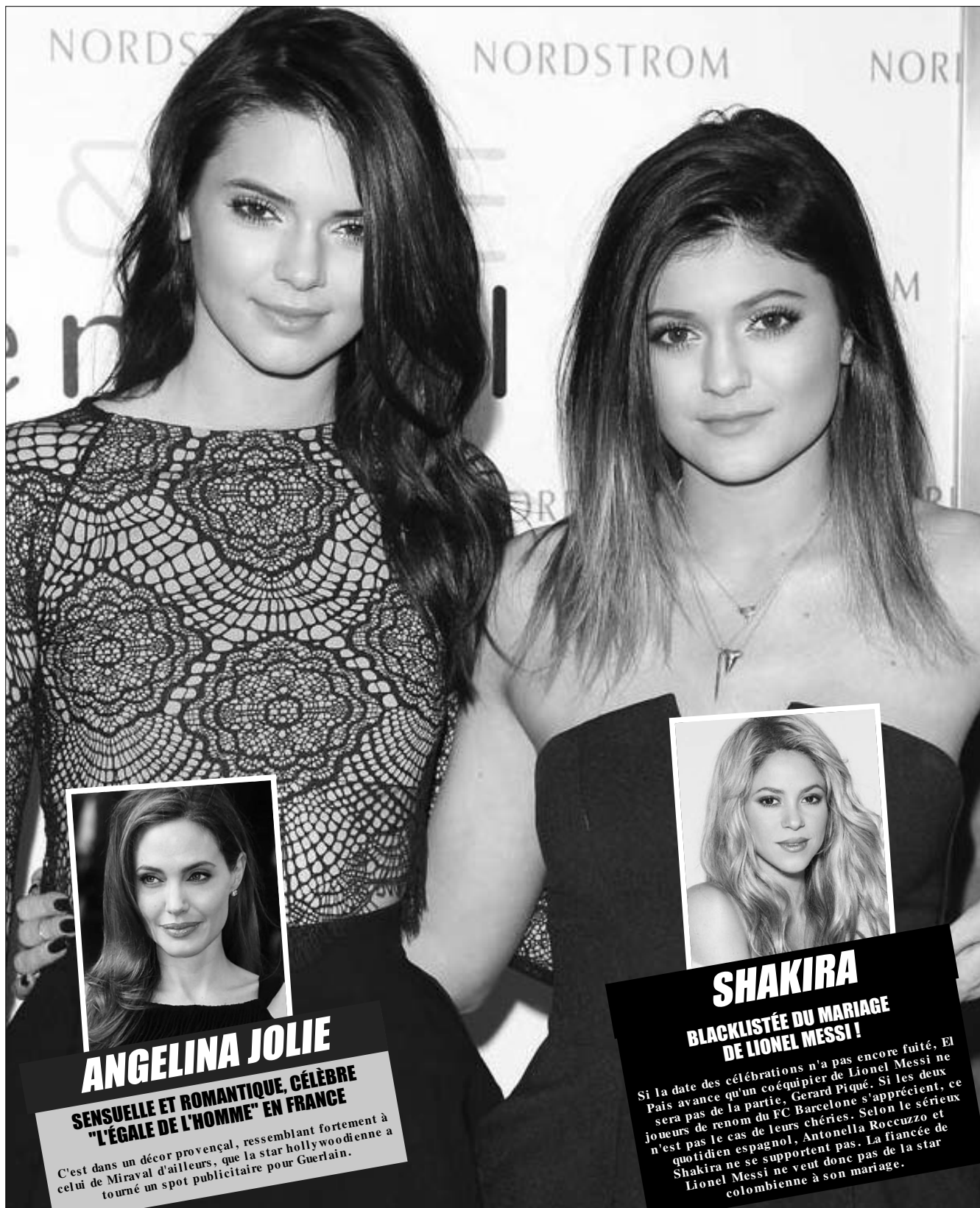
La mode est, pour beaucoup, une affaire de familles, et dans certains cas, une affaire de sœurs !

Kendall et Kylie Jenner en sont la preuve et s'associent à nouveau pour leur marque de vêtements.

Kendall + Kylie monte en gamme, les superstars éponymes sont plus sexy que jamais... La nouvelle

collection de Kendall + Kylie est intitulée "DropOne" et a vu le jour le vendredi 17 février. Kendall et Kylie

Jenner en portent les articles sur une série photo et dans une vidéo publiée sur Instagram par Kylie.



ANGELINA JOLIE

SENSUELLE ET ROMANTIQUE, CÉLÈBRE "L'ÉGALE DE L'HOMME" EN FRANCE

C'est dans un décor provençal, ressemblant fortement à celui de Miraval d'ailleurs, que la star hollywoodienne a tourné un spot publicitaire pour Guerlain.



SHAKIRA BLACKLISTÉE DU MARIAGE DE LIONEL MESSI !

Si la date des célébrations n'a pas encore fuité, El Pais avance qu'un coéquipier de Lionel Messi ne sera pas de la partie, Gerard Piqué. Si les deux joueurs de renom du FC Barcelone s'apprécient, ce n'est pas le cas de leurs chéries. Selon le sérieux quotidien espagnol, Antonella Rocuzzo et Shakira ne se supportent pas. La fiancée de Lionel Messi ne veut donc pas de la star colombienne à son mariage.

Fadjr	05h07
Dohr	12h54
Asr	16h25
Maghreb	19h09
Icha	20h31

A L'INSTAR DU MONDE ENTIER

ALGER CÉLÈBRE "EARTH HOUR 2017"

La capitale Alger a éteint ses lumières samedi soir pendant une heure (entre 20h 30 et 21h 30) à l'occasion de la grande manifestation environnementale au monde "Une heure pour la planète 2017" organisée sous le haut patronage du président de la République.

PROTECTION DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

LE MAROC ÉPINGLE

L'accord entre l'Union européenne (UE) et le Maroc relatif à la protection des indications géographiques et des appellations d'origine des produits agricoles, des produits agricoles transformés, du poisson et des produits de la pêche, "ne devrait pas s'appliquer aux produits du Sahara occidental", a recommandé la commission de la pêche au Parlement européen dans un projet d'avis à l'intention de la commission du commerce international.

"La commission de la pêche prend en considération l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne rendu le 21 décembre 2016 (affaire C-104/16 P) ainsi que ses incidences; par conséquent, l'accord relatif à la protection des indications géographiques ne devrait pas s'appliquer aux produits du Sahara occidental tant que le conflit entre le Maroc et le Front Polisario n'est pas résolu conformément au droit international", a souligné la commission de la pêche dans son projet d'avis.

Se disant "consciente des points sensibles des négociations précédentes et de l'origine des produits du Sahara occidental", la commission de la pêche a mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité que "tous les accords commerciaux devraient être conclus dans un contexte qui respecte pleinement les droits de l'Homme". La commission de la pêche a estimé, en outre, que l'accord sur la protection des indications géographiques marque "une étape cruciale" en vue de la conclusion future d'un accord de libre-échange entre l'UE et le Maroc.

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a salué la position "ferme et éclairée" de la commission pêche au Parlement européen après celle du Commissaire européen Miguel Arias Canete qui avait affirmé, il y a quelques semaines, que l'UE tiendrait désormais compte du statut "séparé et distinct" du territoire du Sahara occidental dans ses échanges avec le Maroc en matière d'énergie renouvelable.



Abdelaziz Bouteflika. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, en compagnie de Houda Faraoun et Hamid Grine, respectivement ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication et ministre de la Communication, a donné le feu vert pour l'extinction des lumières de la Grande-Poste et ce avec la participation de groupes d'enfants appartenant à des clubs verts ainsi que l'asso-

ciation "Sidra", organisatrice de cet événement. De nombreux bâtiments officiels et autres sites ont également éteint leurs lumières, parmi eux la wilaya d'Alger, le Conseil de la Nation, et l'Assemblée populaire nationale, les artères du boulevard Zighoud-Youcef ainsi que le mémorial du martyr (Maqam-Echahid).

La manifestation "Une heure pour la planète" qui en est à son

12^e anniversaire, a été lancée en 2007 à Sydney en Australie. C'est un événement mondial auquel la population du monde entier adhère en éteignant les lumières pour une durée d'une heure. L'Algérie signe de ce fait sa participation à cette manifestation en rejoignant les pays arabes ayant déjà pris part à l'instar de Dubaï et l'Arabie saoudite.

PROTECTION CIVILE

PRÈS DE 94.000 INTERVENTIONS DANS LA WILAYA D'ALGER EN 2016

Près de 94.000 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile au niveau de la wilaya d'Alger en 2016, a affirmé, samedi, une source à la direction de wilaya de ce corps.

Au total 93.633 interventions ont été effectuées par les différentes unités de la Protection civile au niveau de la capitale en 2016, a indiqué le chargé de communication auprès de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant, Benkhalfallah Khaled.

Le bilan annuel de la Protection civile fait état de plus de 12.000 interventions dans le cadre de 7.069 accidents de la route enregistrés en 2016, et ayant fait 64 morts et plus de 6.000 blessés.

Les interventions estimées à 92.103 en 2015 ont reculé, contre une hausse pour celles effectuées dans le cadre des accidents de la route qui avaient atteint près de 14.000 interventions en 2015, selon l'intervenant.

Concernant les incendies, 8.080 incendies ont été enregistrés par les services de la Protection civile à Alger en 2016, soit l'équivalent de 11.111 interventions qui ont concerné aussi les feux de forêts (45), les incendies urbains (983) et industriels (88). Ces incendies ont fait 12 morts et 190 blessés, précise la même source. Pour ce qui est de la surveillance des plages durant la saison estivale 2016, les plages autorisées à la baignade ont vu l'affluence de près de 3,8 millions

destinataires, selon le même bilan qui relève 6 cas de décès, dont 1 cas de noyade dans une plage non autorisée à la baignade.

Dans les plages autorisées à la baignade, 4 cas de noyade ont été enregistrés en dehors des heures de surveillance assurées par les agents de la Protection civile, selon le même bilan. Les services de la Protection civile ont apporté les premiers secours à 2.533 estivants à travers les plages de la capitale, dont 343 étaient sérieusement exposés au risque de noyade. Ils ont également sauvé près de 5.000 enfants et évacué 300 estivants vers les différents centres hospitaliers pour y recevoir les soins nécessaires pour diverses blessures, conclut la même source

ARRESTATION DE 70 INDIVIDUS ET SAISIE DE 16 KG DE KIF TRAITÉ

LA POLICE À L'ASSAUT DE LA CRIMINALITÉ

Les services de Police ont effectué, récemment, des descentes au niveau des quartiers suspects à Alger et dans sept autres wilayas donnant lieu à l'arrestation de 70 individus et la saisie de 16 kg de kif traité, d'armes blanches et de 400 comprimés de psychotropes, a indiqué samedi un communiqué de la DGSN. Les services de la Sûreté nationale à travers Alger, Tipaza, Boumerdès, Mascara, Béchar, Biskra, Ghardaïa et Adrar, sont parvenus à mettre un terme aux activités de 70 individus et ont saisi plus de 16 kg de kif traité, 465 comprimés psychotropes et 10 armes blanches, outre le traitement d'autres affaires liées à la contrebande des cigarettes de marques étrangères et locales.

Ces opérations préventives interviennent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement de la sécurité des citoyens et des biens pour endiguer toute sorte de crimes, dont les agressions corporelles, les vols et le trafic de drogue, précise le communiqué.

Dans une affaire distincte, les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Sabra à Tlemcen ont procédé à la saisie de 32.000 cartouches de cigarettes de marque étrangère sur la route nationale reliant Sebdo et Beni-Senous, chargées à bord d'un véhicule utilitaire. Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux en milieu juvénile, les services de police ont lancé un programme national portant campagnes de sensibilisation au profit des nouveaux stagiaires des centres de formation professionnelle pour la session de février 2017, en vue de les prémunir contre certains fléaux tels que la drogue ou le mauvais usage d'internet, a fait savoir un communiqué de la cellule de communication de la DGSN.

Ce programme est dirigé par des cadres de la Sûreté nationale ayant une expérience dans l'action de sensibilisation, ajoute le communiqué. Le programme porte sur les dangers de la toxicomanie, le mauvais usage d'internet à l'instar des réseaux sociaux notamment les sites web suspects. Des affaires traitées par les brigades de lutte contre la cybercriminalité seront présentées à l'occasion.